

Contrôles médicaux périodiques

Le Président Bouteflika s'est rendu hier à Grenoble

>> Page 3



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Mardi 8 Novembre 2016 - 7 Safar 1438 - N° 1329 - Algérie : 10 DA / 1 €

LUTTE ANTITERRORISTE

La classe politique salue l'efficacité et le professionnalisme des forces de l'ANP



Photo : D.R. ©

>> Lire page 3

Waqfs

Mohamed Aïssa : «La wilaya d'Adrar sera dotée d'un institut islamique aux dimensions nationale et africaine»

>> Page 5

Opep



Pas de remise en cause de la réunion d'Alger, affirme Bouterfa

>> Page 7

Païement électronique Naftal lance sa carte à puce

>> Page 6

L'ECHO SPORTIF

**Nigeria-Algérie
Ghoulam, Boudebouz,
Soudani et Ghezal**



La malédiction des blessures s'abat sur les Verts

>> Page 22

Selon Nouria Benghebrit :

«L'élève ne doit plus être victime des mouvements de protestation»

>> Lire page 6

● La préoccupation majeure du secteur demeure celle d'assurer un enseignement de qualité et continu, à l'élève. Ces propos ont été tenus hier par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Ouargla.

Ph : Lotfi Slimane ©

Lutte contre la contrebande Saisie de sept pièces de monnaie anciennes à El Kala

Sept pièces de monnaie anciennes datant de l'époque ottomane ont été récupérées par les services de la brigade de recherche et d'investigation d'El Tarf qui ont réussi à mettre la main sur une bande spécialisée dans le trafic d'objets d'art, a-t-on appris, lundi, du chargé de communication à la sûreté de wilaya. Agissant sur une information faisant état de la présence de ces trafiquants, les services de police ont, à l'issue d'un coup de filet, appréhendé cinq contrebandiers opérant au niveau des wilayas d'Annaba et El d'Tarf, a-t-on précisé. Selon la même source, les suspects, âgés entre 30 et 40 ans, ont été arrêtés à bord de deux véhicules à une heure tardive, alors qu'ils se rendaient dans la ville côtière d'El Kala, a affirmé la même source signalant que la fouille des suspects dont trois sont issus



d'Annaba s'est soldée par la découverte de ces pièces de monnaie anciennes et la saisie des véhicules exploités dans le cadre de ce trafic. L'expertise effectuée sur les pièces récupérées a révélé qu'elles sont en métal précieux et d'une grande valeur historique. Ces pièces sont frappées à l'effigie du roi Abdelhamid, selon les

précisions données par la Direction de la culture d'El Tarf. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Kala, deux des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt alors que les trois autres ont été placés sous contrôle judiciaire pour contrebande d'objets d'art avec utilisation de véhicules.

Alger Interpellation de 152 personnes et saisie d'une quantité de drogue et d'armes blanches

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la sûreté de wilaya d'Alger ont effectué, en fin de semaine, des opérations de police à travers plusieurs quartiers de la capitale, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la DGSN. Ces descentes de police se sont soldées par l'interpellation de 152 personnes impliquées dans des délits liés à la détention de stupéfiants, de substances psychotropes et d'armes blanches. A l'issue de ces opérations, les forces de police ont saisi des quantités de cannabis traité, des comprimés psychotropes et 60 armes blanches.

A.M.

Aéroport international de Constantine Interpellation d'un passager en possession de psychotropes

Les éléments de la police des frontières au niveau de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine ont arrêté une personne de nationalité algérienne en provenance de Lyon (France), en possession de 385 comprimés psychotropes soigneusement cachés à l'intérieur de son bagage.

A.M.

Jijel

Deux abris pour terroristes détruits



Deux abris pour terroristes ont été détruits dimanche à Jijel par les éléments de l'Armée nationale populaire, lors d'une opération de recherche et de ratissage à El Aouana, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a détruit, le 6

novembre 2016, deux abris pour terroristes lors d'une opération de recherche et de ratissage à El Aouana, wilaya de Jijel - 5^e Région militaire», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements combinés de l'ANP ont saisi, à Djanet et Ouargla 4^e RM, une quantité de 48,7 kilogrammes de kif traité, tandis que six contrebandiers ont été appréhendés en possession de 14 détecteurs de métaux», ajoute la même source. Par ailleurs, à Ouargla, Aïn Amenas - 4^e RM, Skikda - 5^e RM et Tamanrasset - 6^e RM, «des détachements combinés de l'ANP ont arrêté 31 immigrants clandestins de différentes nationalités et saisi deux véhicules tout-terrain», révèle le MDN. D'un autre côté, et «dans le cadre des efforts soutenus de l'ANP en matière de déminage et des opérations d'assainissement de la bande frontalière des mines datant de la période coloniale, des détachements spécialisés du génie de combat ont détruit au cours du mois d'octobre dernier, 2164 mines antipersonnel au niveau des wilayas d'El Tarf et de Guelma - 5^e RM». «Ces opérations à vocation humanitaire contribueront certainement, précise-t-on, à la redynamisation du développement local de ces régions frontalières».

Accidents de la route Neuf morts et 32 blessés en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 32 autres ont été blessées dans 9 accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus

lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ouargla avec 3 personnes décédées et 2 autres blessées, suite à une collision entre deux véhicules légers survenus sur la route nationale 16 dans la commune de Taïbet, précise la même source.



Algérie Poste Emission de deux timbres consacrés à la «Finance»



Algérie Poste procédera ce mercredi à l'émission de deux timbres-poste consacrés à la «Finance», d'une valeur faciale de 10 DA et de 25 DA, a indiqué ce lundi un communiqué de l'entreprise. La vente anticipée de cette émission aura lieu, les mercredi 9 et jeudi 10 novembre 2016, dans les 48 recettes principales des établissements postaux situés aux chefs-lieux de wilaya. La vente générale aura lieu, quant à elle, le samedi 12 Novembre 2016 dans tous les bureaux de poste, précise la même source. Une enveloppe 1^{er} jour à 7 DA sera également mise en vente avec une oblitération 1er jour illustrée, souligne le communiqué.

Lutte antiterroriste

La classe politique salue l'efficacité et le professionnalisme des forces de l'ANP

Les résultats probants obtenus sur le terrain par les forces de l'ANP dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la sécurité des frontières, n'ont pas laissé indifférente la classe politique qui a tenu à saluer l'engagement, l'efficacité et le professionnalisme de l'ANP dans son œuvre de prémunir le pays contre toute menace susceptible de porter atteinte à sa sécurité et à sa stabilité.

Au moment où l'Algérie est confrontée à de multiples défis sécuritaires et économiques, le chef de l'Etat continue à œuvrer pour que le pays puisse poursuivre sa progression sur la voie de l'édification et du développement, après avoir réussi à recouvrir sa sécurité et sa stabilité grâce à la politique de réconciliation nationale initiée et mise en œuvre par le Président Abdelaziz Bouteflika. Partant de ce principe, plusieurs partis, à leur tête les deux premières forces politiques du pays, en l'occurrence le FLN et le RND, ont rendu

un vibrant hommage aux forces de l'ANP pour les performances réalisées ces derniers jours, notamment l'opération d'envergure qui a permis la saisie à Adrar d'un important lot d'armement et de munitions, considéré comme un véritable arsenal de guerre. Par cette opération qualitative, les forces de l'ANP ont réussi à déjouer un plan terroriste qui planifiait certainement un attentat spectaculaire semblable à celui qui avait ciblé, il y a quelques années, le complexe gazier de Tiguentourine à Aïn Amenas. C'est dans cette optique que des partis politiques, qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, ont appelé à la mobilisation pour la stabilité du pays à travers le soutien au programme du président de la République et à l'Armée nationale populaire. Ces partis qui ont été relayés par des organisations de la société civile, ont invité les citoyens à se mobiliser pour faire face aux défis de la conjoncture actuelle pour la préservation de la stabilité du pays en apportant leur soutien au président de la République et aux forces de sécurité qui veillent sur la sécurité du pays. Rappelant les progrès multiples réalisés par l'Algérie sous la direction du Président Bouteflika, ces partis ont rendu hommage au chef de l'Etat pour «son rôle fédérateur et stabilisateur, à un moment où notre pays

est confronté à de multiples défis sécuritaires et économiques notamment, ainsi que pour son engagement personnel et ses sacrifices afin que l'Algérie poursuive sa progression sur la voie de l'édification et du développement».

Ils ont également réaffirmé leur attachement au programme du président de la République, tout en apportant son soutien à l'ANP qui fait face quotidiennement au terrorisme et à la criminalité.

A ce titre, il y a lieu de rappeler que le chef de l'Etat avait rendu un hommage appuyé aux forces de l'ANP et aux services de sécurité pour leur professionnalisme et leur mobilisation dans la lutte contre les résidus du terrorisme et les autres fléaux, appelant les citoyens algériens à la vigilance. Le terrorisme, dira-t-il, est un fléau en expansion dans le monde et dans notre voisinage. «Les trafics d'armes et de drogues notamment, ont atteint un seuil dangereux dans notre sous-région. Notre Armée et nos corps de sécurité doivent donc pouvoir compter sur l'appui des citoyens et sur le développement de l'esprit civique dans toutes nos contrées», avait souligné le Président Bouteflika. Saisissant l'opportunité de la commémoration du 62^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le président de la



République a lancé un appel à la mobilisation pour relever les défis sécuritaire, économique et de consolidation de la démocratie.

Tout en exprimant sa conviction que l'Algérie dispose des «atouts nécessaires» pour poursuivre son développement socioéconomique, le chef de l'Etat s'est également dit confiant aussi en les capacités des Algériens et des Algériennes à relever les défis. Les défis évoqués par le Président

Bouteflika s'inscrivent dans une perspective de stabilité, condition sine qua non pour que le pays aille de l'avant dans sa marche vers le progrès économique et social. Ces défis exigent, pour être relevés, un «effort soutenu» et un front intérieur «solide» pour faire face aux aléas de la conjoncture économique et géopolitique extérieure, avait-il soutenu.

T. Benslimane

Contrôles médicaux périodiques

Le Président Bouteflika s'est rendu hier à Grenoble



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est rendu hier à Grenoble (France) pour une visite privée durant laquelle il devait effectuer des contrôles médicaux périodiques, a annoncé la présidence de la République

dans un communiqué. «Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a quitté le pays ce lundi 7 Novembre 2016 pour une visite privée à Grenoble en France, durant laquelle il effectuera des contrôles

médicaux périodiques», précise la même source.

Il a reçu les vœux du président vietnamien et du roi d'Espagne

Les messages de vœux à l'occasion de la commémoration du 62^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale continuent d'affluer vers la présidence et dans ce contexte le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu des messages de vœux de son homologue vietnamien, Tran Dai Quang, et du roi d'Espagne Felipe VI. «Que le peuple algérien, sous Votre direction clairvoyante, continue d'enregistrer des réalisations beaucoup plus grandes dans l'œuvre de construction et de développement de l'Algérie

prospère et heureuse», a écrit le président vietnamien dans son message. Il s'est réjoui, en outre, de constater qu'«au cours des dernières années les relations d'amitié traditionnelle et de coopération multiforme entre le Vietnam et l'Algérie aient enregistré un développement positif». Pour sa part, le roi d'Espagne a exprimé ses «félicitations les plus sincères» et ses «meilleurs vœux de bien-être et de prospérité pour le cher peuple algérien, auxquels se joignent le gouvernement et le peuple espagnols». Il a également fait état de sa «satisfaction» pour la «solidité» des relations entre nos deux pays et «les progrès réalisés ces dernières années afin de consolider leur partenariat stratégique qui demeure un exemple de coopération entre les deux rives de la Méditerranée».

Coopération algéro-tchadienne Sellal reçoit le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'Emigration

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'Emigration, Ahmat Mahamat Bachir, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience a permis de «procéder à l'évaluation des relations bilatérales des deux pays qui sont excellentes», a précisé la même source, ajoutant que «les questions d'intérêt commun, notamment les développements intervenus sur la scène régionale, particulièrement dans le domaine sécuritaire, ont confirmé la nécessité de consolider la coopération et la coordination dans ce domaine particulier, facteur de paix et de stabilité». L'entretien s'est déroulé en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

E d i t o

Par
Tayeb Djilali

La désinformation

La presse française s'est précipitée sur la nouvelle. Une crèche a été bombardée à Hasrata dans le Nord de la Syrie tuant six enfants et c'est l'armée «régulière» de Bachar qui serait responsable de cette horreur. Ainsi, après les très graves révélations impliquant directement les Etats-Unis et la France dans la spirale infernale qui a toujours cours au Moyen-Orient, les médias occidentaux et particulièrement la presse française continuent de brouiller les cartes et à accuser directement les gouvernements arabes d'être responsables des massacres de leurs populations. Ainsi, en soirée d'avant-d'hier, la chaîne France 3 s'est fendue d'un long reportage d'un porte-avion de l'armée française parti faire la guerre à l'Etat islamique! La bonne blague! Quand avec l'armement français acheté au prix fort, l'Arabie saoudite exterme des populations sans défense au Yémen, c'est le silence radio du côté de la très «indépendante» presse française qui se complaît dans des émissions de variétés où des stars chantent comme si de rien n'était. La télévision est une arme de destruction massive qui peut se révéler très dangereuse. Ainsi, en est-il des séries américaines que le paysage audiovisuel français passe en boucle. «FBI, portés disparus», «New York police district», «Cold case»...séries qui ont un grand succès, sont toutes sournoisement orientées et conceptualisées dans l'actualité brûlante. Ainsi, on a souvent affaire à de braves flics qui tentent de démanteler un réseau terroriste tenu par un barbu musulman dont le but est de détruire la civilisation américaine. Bien sûr, les méchants terroristes sont tous éliminés et la démocratie est sauve. Pendant ce temps, on s'obstine à redessiner la carte du Moyen-Orient dans le but de piller les richesses et d'assurer la suprématie d'Israël. Décidément, le mythe de l'Amérique, terre des libertés luttant contre l'axe du mal, a la peau dure.

T.Dj.

Forum africain d'investissement et d'affaires à Alger Près de 2 000 investisseurs seront présents

La troisième édition du Forum africain d'investissement et d'affaires, qui se tiendra du 3 au 5 décembre prochain à Alger, verra la participation de près de 2 000 chefs d'entreprises dont bon nombre viendront des pays non africains.

En plus des ambitions d'engager une nouvelle dynamique économique dans le continent, le forum veut impliquer les opérateurs du reste du monde dans ce processus devenu inéluctable dans une conjoncture spéciale pour, notamment les pays dont l'économie dépend largement des recettes pétrolières. Animant hier, une conférence de presse sur l'évènement à Alger, conjointement avec le président du Forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad, et la secrétaire générale du ministère de l'Industrie, Rabea Kherfi, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a annoncé que ce rendez-vous vise des

objectifs purement économiques. L'évènement qui déroulera sous le thème : «Pour de nouvelles dynamiques économiques», vise, selon Lamamra, rendre de l'Algérie un carrefour des opérateurs du continent africain, et lui offrir l'opportunité de montrer son potentiel économique. L'occasion sera aussi, explique le ministre, une occasion aux opérateurs économiques non africains de participer à l'action économique en Afrique, tant les opportunités d'affaires ne manquent pas. L'objectif est donc non seulement, de tisser des relations bilatérales entre l'Algérie et les opérateurs africains, mais aussi entre les opérateurs eux-mêmes et avec les investisseurs du reste du monde. Le ministre a émis le souhait que ce rendez-vous, le premier du genre en Algérie, soit une réussite et se déroulera dans des conditions professionnelles en se basant sur la qualité de travail en sus du nombre élevé des invités aux travaux. Ramtane Lamamra a ajouté, que «l'Afrique dispose aujourd'hui des potentialités et les conditions nécessaires pour s'unir et bâtir une économie collective lui permettant de satisfaire la demande locale dans plusieurs domaines et pourquoi pas aller vers l'exportation en dehors du continent». Il a ajouté, que l'évènement auquel est convié le



Ph : Slimane Lotfi ©

secteur privé au même titre que le secteur public, sera une opportunité pour l'Algérie de conquérir le marché africain et écouler ses produits sachant que les marchés européens, saturés, n'intéressent beaucoup l'Algérie. Le Forum africain des affaires traduit, ajoute le conférencier, «la volonté de l'Algérie de placer la question économique au cœur de sa diplomatie et répondre aux nouvelles orientations économiques adoptées au lendemain de la chute des cours du baril». Ramtane Lamamra a annoncé, qu'une commission mixte représentant différents ministères a été mise sur pied pour lister les entreprises,

auxquelles les invitations seront envoyées pour prendre part à l'évènement et activant dans cinq secteurs à savoir : l'Agriculture, l'énergie, le numérique, le capital humain et les infrastructures. De son côté, le président du Forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad, a indiqué que ce rendez vous qui sera consacré au développement de la coopération entre l'Algérie et les pays africains, est nourri d'ambition pour marquer l'engagement de l'Algérie pour une nouvelle vision économique et la politique portée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Pour lui, les cinq domaines d'investissement sur lesquels

repose la rencontre d'Alger sont des leviers qui «peuvent améliorer les conditions de vie de plus de 1.5 milliards d'africains et faire de l'Afrique une force économique». Il a estimé, que la création de deux zones franches à Cherchell et Tamanrasset donnera un nouvel essor à l'économie africaine et permettra à l'Algérie de mieux se positionner économiquement dans le continent. C'est pour lui une double ambition qui permettra d'enclencher une dynamique économique inclusive entre l'Algérie et les reste des pays africains et entre les participants eux-mêmes.

Salim Nasri

Haute instance indépendante de surveillance des élections Derbal : «la HIIE travaillera avec toutes les parties»



Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIIE), Abdelwahab Derbal, a affirmé dimanche l'engagement de l'instance à travailler «avec toutes les parties dans le cadre de la loi» pour assurer la probité de sa performance. Dans une déclaration à la Radio nationale, A. Derbal a indiqué, «qu'il travaillera avec tous les membres de l'instance et ses collaborateurs pour l'application de la loi», ajoutant que «la lecture de la loi orga-

nique de l'instance permet de découvrir tout ce qui est à même de garantir la probité de sa performance, en vue, a-t-il dit, d'assurer la régularité des élections». «Cette performance assurera à l'électeur et au candidat le respect de la loi à condition que tout un chacun respecte ses devoirs», a-t-il-ajouté. Par ailleurs, le président de la HIIE a remercié le président de la République, pour la «confiance précieuse» placée en lui, ainsi que tous les partis

«aussi bien ceux qui ont approuvé la consultation, émis des réserves ou s'y sont opposés». Le président de la République, avait signé ce matin le décret présidentiel portant nomination de Abdelwahab Derbal en qualité de président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections. Cette nomination intervient suite à une consultation menée, sur instruction du président de la République, par le cabinet de la Présidence, avec

l'ensemble des partis politiques agréés, qui sont au nombre de 70, au sujet de la proposition de A. Derbal pour la présidence de cette instance. L'article 194 de la Constitution a créé une Haute instance de surveillance des élections, qui «veille à la transparence et à la probité des élections présidentielles, législatives et locales et du référendum, depuis la convocation du corps électoral, jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin».

Coopération algéro-malienne Ould Khelifa : «La sécurité de l'Algérie est liée à celle du Mali»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) a affirmé à Alger, que «la sécurité de l'Algérie est liée à celle du Mali», qui constitue un pôle pour ses voisins sahéliens, a indiqué un communiqué de cette institution. A l'issue d'un entretien avec Issaka Sidibé, président de l'Assemblée nationale de la République du Mali, Ould Khelifa a indiqué, que «l'Algérie est optimiste quant à l'avenir du Mali, en tant que pays unifié et serein», ajoutant que «l'aboutissement en coordination avec la Communauté économique pour le développement des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et l'Union Africaine à l'accord d'Alger en mai 2015 a constitué un fondement pour la réconciliation, qui a évité au Mali et à la région tout entière les menaces

des groupes terroristes qui veulent financer leurs activités par l'argent des rançons et du trafic de drogues». Ould Khelifa a salué par la même occasion, «les relations historiques et géographiques étroites unissant les deux pays», ajoutant qu'il s'agit de «facteurs à même d'assurer le succès des visites échangées par les responsables des deux pays en faveur de la promotion de la coopération bilatérale». Abordant les questions régionales et internationales, le président de l'APN a indiqué que l'Algérie, qui soutient le gouvernement d'union nationale en Libye, n'a «jamais cessé d'appeler à la réconciliation nationale initiée par le président de la République, et qui a été couronnée de succès», soulignant que «la persistance du conflit exposera la Libye à la division». Ould Khelifa

a également réaffirmé, «le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie et au droit du peuple palestinien à instaurer son Etat indépendant». De son côté, Sidibé a exprimé, «la reconnaissance de son pays aux efforts consentis par l'Algérie, notamment en faveur du retour de la stabilité au Mali et la préservation de son unité». Par ailleurs, le responsable malien s'est dit «fier des relations historiques privilégiées liant les deux pays, depuis des décennies» tout en appelant au «renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine économique et la formation des étudiants, des cadres et fonctionnaires de l'Assemblée nationale du Mali en coordination avec la Direction de l'Assemblée Populaire nationale algérienne».

Moussa O.



Waqfs

Mohamed Aïssa : «La wilaya d'Adrar sera dotée d'un institut islamique aux dimensions nationale et africaine»

La wilaya d'Adrar sera dotée prochainement d'un institut islamique d'envergure nationale et africaine, a annoncé, ce lundi à Adrar, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.

«Adrar devra être, à la faveur des atouts dont elle dispose, plus de 570 mosquées et plus de 600 écoles coraniques regroupant pas moins de 66 000 apprenants du Saint Coran, et de ses choyoukh et imams, hissée, par mérite, en pôle de rayonnement religieux d'Islam modéré aux échelles nationale et africaine», a affirmé Mohamed Aïssa, en marge de l'inspection d'une école coranique à la zaouïa de «Cheikh Abdelkrim Maghili» de la commune de zaouiyet Kounta, dans le cadre de la seconde journée dans la région. Le ministre a indiqué que «la redynamisation de la mission régionale des efforts des Oulémas et érudits de la région sera assumée par ce futur centre islamique qui

s'érigera au début comme annexe avant d'être hissé, après création d'une structure appropriée sur consultations des autorités locales, en centre national indépendant». Il a, à ce titre, soutenu que «cette structure vient en réponse aux doléances insistantes longuement formulées par les responsables et hommes de culte des écoles coraniques de la wilaya d'Adrar». Mohamed Aïssa a indiqué également que la région de Bordj Badji Mokhtar constitue, à la faveur de position géographique frontalière, un rempart et référent religieux et national, lui conférant de s'ériger en rempart de défense contre les courants de l'extrémisme religieux que connaissent certaines régions du Sahel. «Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs s'emploie à fortifier cette mission par l'intensification de la formation des cadres du secteur, des fils de cette région et l'organisation de sessions de perfectionnement», a signalé Mohamed Aïssa. Le ministre a, lors de la seconde et ultime journée de sa tournée dans la région, inauguré une mosquée dans la commune du chef-lieu de la wilaya, avant de rendre hommage, à l'érudite Cheikh Hadj Salem Ben Brahim, un des éminents hommes de culte de la région, actuellement membre du Haut conseil islamique (HCI), en

reconnaissance à ses efforts dans la propagation de la religion islamique et la formation des centaines d'Imams et Choyoukh. Mohamed Aïssa qui a visité le projet de réalisation de la nouvelle mosquée «Sid Mohamed Belkebir» d'Adrar, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un projet «Wakf» (logements et de locaux commerciaux). Il a également inspecté plusieurs écoles coraniques dans la région, dont celle de «Reggadiah» de la zaouïa de Kounta, où il a pris connaissance de la fiche technique du projet de création d'un groupe islamique «El Kounti», avant de se rendre dans la commune de Timi pour visiter une école coranique à Sidi El Boukhari. Le projet de réalisation d'une mosquée «Sidi Ahmed Didi», la Khizanate (armoire) des manuscrits de Tamentit ont également fait objet de la visite du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs qui s'est, à cette occasion, recueilli au tombeau du défunt cheikh Abdelkrim El Maghili et a visité le projet d'extension de l'école coranique éponyme. Le ministre s'est rendu au terme de cette tournée dans la commune de Reggane où il a, recueilli à la sépulture de Cheikh Abdallah Reggani, avant de visiter des écoles coraniques à Reggane et Anzedjmir.

Kadiro Frih



Secteur des PTIC

Le budget de fonctionnement pour l'année 2017 en recul de 142 millions de dinars



La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, a affirmé, dimanche à Alger, que le budget de fonctionnement du secteur pour l'année 2017 est «faible» et a enregistré un recul de l'ordre de 142 millions de dinars par rapport à celui de 2016.

Dans un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale sur le budget du secteur, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2017, la ministre a indiqué que «le budget de fonctionnement de son secteur estimé à 2,432 milliards de dinars a reculé cette année de 142 millions de

dinars par rapport à celui de l'exercice en cours». Ce budget est «très faible» et il est principalement destiné à la prise en charge des «dépenses de fonctionnement de la direction centrale du ministère, de ses services décentralisés, ainsi que des deux établissements de formation sous tutelle» précise la ministre. Concernant le budget de l'équipement, la ministre a indiqué qu'au vu de la situation économique actuelle «la loi de finances 2017 n'a alloué aucun crédit au profit du secteur, qui continuera à réaliser, ajoute la ministre, les projets inscrits au titre du programme en cours». Ces projets concernent essentiellement le projet de raccordement en fibre optique «Alger-

Oran-Valence», la réalisation d'une étude pour la réalisation du siège de l'autorité gouvernementale de la certification électronique, ainsi que l'acquisition d'équipements et logiciels relatifs à la certification électronique, et la réhabilitation et la modernisation de l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger. De leur côté, les députés ont soulevé plusieurs préoccupations, notamment celles relatives au projet de raccordement en fibres optiques, les investissements d'Algérie Télécom ainsi que les prestations postales telles que la liquidité au niveau des agences postales.

En présence de l'ambassadrice du Canada en Algérie

Un atelier de formation de 143 élues sur programme du PNUD ouvert hier à Batna

Un atelier de formation de 143 élues dans des Assemblées populaires communales et de wilaya s'est ouvert hier au siège de la wilaya de Batna en présence de l'ambassadrice du Canada en Algérie, Isabelle Roy et le représentant permanent du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Eric Overvest. La rencontre qui se poursuivra jusqu'au 10 Novembre s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme tracé par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales avec le concours du PNUD pour développer les capacités des élues, au sein des Assemblées locales en matière de gestion d'un service ou d'une structure publiques, de prise en charge des préoccupations des citoyens et des rapports avec l'administration, a indiqué la directrice de la gouvernance au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Fatiha Hamrit. L'atelier de Batna est le 11^e du genre organisé à l'échelle nationale, a-t-elle précisé. De son côté, l'ambassadrice du Canada a souligné la contribution pour la seconde fois de son pays à ce programme après celle de 2015 à Djelfa. Elle a également relevé que ce programme se rapporte aux droits de la femme, mais aussi à sa contribution à la justice sociale,

la paix, la sécurité et le développement durable de tous les peuples. L'intervenante a salué la loi sur le quota des femmes dans les Assemblées élues qui a permis ce nombre important de femmes élues qui place l'Algérie seconde en Afrique et première dans le monde arabe. Le programme du PNUD vise, a-t-elle ajouté, à donner aux élues plus de confiance en soi dans la gestion et leur procurer les outils de participer avec efficacité à la prise de décision.

Le représentant du PNUD a relevé que cette rencontre qui intervient après celles tenues en septembre à Relizane et Mascara s'inscrit dans le programme d'appui à la participation politique intense et durable des femmes dans les assemblées élues en Algérie. Il a également exprimé l'engagement à poursuivre le travail avec les élus et le gouvernement pour promouvoir l'égalité entre les sexes et appuyer les efforts de l'Algérie pour une représentation féminine durable dans les assemblées élues. Dans son intervention, lors de l'ouverture de cet atelier, le wali de Batna, Mohamed Salamani, a noté que 94 sur 143 élues présentes à la rencontre sont des universitaires.

Amayess A.

Réunion sur la Libye Messahel à pied d'œuvre à Addis-Abeba

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, représentera le président de la République aux travaux de la réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, prévue le 8 Novembre Addis-Abeba, indique un communiqué du MAE



parvenu à notre site. Cette réunion qui fait suite à celle tenue à New York le 21 septembre 2016 s'inscrit dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation en Libye et constituera une opportunité pour passer en revue les efforts régionaux et internationaux déployés dans le cadre du règlement de la crise dans ce pays. Par ailleurs, Abdelkader Messahel représentera également le président Bouteflika au 2^e Sommet extraordinaire de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric), qui se tiendra le 9 novembre dans la capitale éthiopienne. L'objectif de ce Sommet étant l'examen du statut de la Caric conformément aux recommandations adoptées lors du 26^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

Selon Nouria Benghebrit : «L'élève ne doit plus être victime des mouvements de protestation»

La préoccupation majeure du secteur demeure celle d'assurer un enseignement de qualité et continu, à l'élève. Ces propos ont été tenus hier par la ministre de l'éducation nationale, Nouria Benghebrit, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya d'Ouargla.

Pour atteindre cet objectif, la ministre évoque comme mesure, les propositions présentées aux directeurs de l'éducation et des établissements éducatifs. Cette mesure entend mettre fin aux mouvements de protestation qui prennent l'élève en otage et qui semblent être une des causes les plus lourdes empêchant le secteur d'aboutir à sa refonte. Même si la grève est un droit constitutionnel, Nouria Benghebrit estime que les syndicats y ont recours comme moyen «unique et obligatoire» pour exprimer leurs vues et positions vis-à-vis d'un problème ou d'un sujet précis. Il est ainsi demandé à ces syndicats, de «reconsidérer leur méthode pour exposer leurs préoccupations». Ceci devra selon la ministre, «améliorer le climat scolaire et la pratique

pédagogique», de tenir compte de l'intérêt de l'élève, et partant aboutir à la stabilité de l'école. Notons à ce propos, que les mouvements de débrayage lancés dans le secteur éducatif connaissent à chaque fois un élan de solidarité et s'enregistrent dans la durée. Plusieurs réunions regroupant, le ministère de tutelle, syndicats et partenaires sociaux ont été tenues au courant de cette année. Le but étant d'arriver à un arrangement qui satisfait toutes les parties.

Bac 2017 : la réduction des jours d'examen appliquée

Interrogée au sujet de l'examen du baccalauréat session 2017, Benghebrit a rappelé que c'est durant cette session que les dernières réformes décidées seront appliquées. Elles le seront toutefois de façon progressive. Pour ce qui est de la toute première action à entreprendre, la ministre évoque la réduction des jours d'examen. Notons que **les épreuves du Bac auront lieu du 11 au 14 juin prochain**. Pour ce qui est de l'examen de fin de cycle primaire, le ministère de tutelle annonce la date du 28 mai et les épreuves du brevet d'enseignement moyen se dérouleront **du 4 au 6 juin prochain**. Concernant le concours de recrutement des enseignants,



Ph : Slimane Lotfi ©

prévu en décembre 2016, la ministre a avancé le chiffre préliminaire de 5000 postes, notamment pour les mathématiques et la physique. Le nombre total n'étant pas encore déterminé. Rappelons que ce concours

se fera sur la base de l'épreuve écrite comme annoncé auparavant par la ministre en personne, et non sous critère d'ancienneté comme il est coutume de faire.

Hiba Benfarès

Payement électronique Naftal lance sa carte à puce



Après une première expérience menée conjointement avec la BEA, en 2009, Naftal vole désormais, de ses propres ailes et lance depuis hier sa carte de paiement électronique, dont la phase pilote court jusqu'au 31 décembre de cette année. Lors d'une cérémonie organisée hier, à la station de services de Mazafran, Alger, le PDG du groupe, Hocine Rizou, a exprimé sa satisfaction d'avoir réussi une telle prouesse avec une entreprise algérienne, à savoir HB électronique et

souligné que cette carte à puce est 100% algérienne en termes de conception. «Bitaqati» vient donc remplacer graduellement celle déjà existante et ce projet de la carte de paiement électronique s'inscrit en droite ligne, d'une part, de la politique du système monétique initiée par le gouvernement et d'autre part, de l'ambitieux projet de modernisation de Naftal à l'horizon 2030, qui touche tous les domaines d'activités stratégiques de l'entreprise, a précisé Rizou. Il a souligné, que ce «grand»

projet de modernisation multidimensionnels qui place Naftal, au regard de sa dimension nationale, comme un des acteurs «majeurs» dans la dynamique et l'essor de l'économie nationale, se singularise essentiellement par la place de «choix» qu'il accorde au client, en le mettant au «centre» de ses préoccupations. «Cette place de premier rang, se traduit par la diversification, la richesse et la qualité de haute facture des prestations et des services qu'il ambitionne de lui offrir. Ce même projet se distingue également par le souci permanent de l'entreprise et de l'ensemble de ses acteurs, d'être de plus en plus proches, et mieux outillés et mobilisés pour répondre pleinement aux attentes et aux exigences légitimes croissantes et pointues de la clientèle, qui doivent se hisser aux normes et standards internationaux», a expliqué le PDG de Naftal en présence, notamment du Directeur général de HB électronique, du SG du syndicat national de Naftal et du président de la Fédération des exploitants libres des stations-servi-

ce. Fiable et sûre, «Bitaqati» sera disponible dans toutes les stations services de Naftal et éventuellement dans les kiosques et mêmes les bureaux de poste. Elle permettra à la clientèle de Naftal d'acquiescer toutes les prestations, et les services déjà existants au niveau de la station-service, et ceux à venir, au fur et à mesure de la réalisation des projets inscrits, notamment les prestations hors fuel, à l'image de l'hôtellerie, des superettes, cafeterias, restauration et autres. «Cette solution aux multiples bienfaits et avantages permettra ainsi à nos clients de remédier graduellement, voire définitivement, au recours au paiement cash, pour l'ensemble des prestations citées précédemment. Il va sans dire que l'objectif recherché à travers la mise à disposition de cette carte, est la fidélisation de notre clientèle, ainsi que le renforcement de la relation de confiance déjà existante entre Naftal et tous ses clients», a souligné Rizou, qui a précisé la phase pilote de ce projet va permettre dans un premier temps «d'évaluer», de «valider» et de

«s'assurer» en interne, à travers la flotte de Naftal, que l'ensemble des objectifs arrêtés par cette nouvelle solution, ont été atteints pour un fonctionnement à la fois «effectif, efficace et sans faille». Dans une deuxième étape, l'utilisation de cette carte électronique sera orientée vers les partenaires gestionnaires de flottes et revendeurs distributeurs, appelés communément clients «Corporate» pour assurer une bonne maîtrise de sa montée en puissance. Enfin et dans une troisième et dernière étape, cette carte de paiement électronique sera élargie graduellement au grand public à l'échelle nationale, c'est-à-dire, à tous les automobilistes, à travers une offre adaptée à la mesure de leurs attentes. Le PDG de Naftal a confié à ce propos que «Bitaqati» sera disponible à plusieurs niveaux de consommation, allant de 2.000 de dinars à 8.000 de dinars en passant par 5.000 de dinars, de telle sorte que le citoyen pourra maîtriser sa consommation du carburant.

Abdellah M.

Sanction des fauteurs par la violence Le citoyen ne peut pas s'ériger en justice

Accusé de vol, un jeune de la ville d'Akbou, a été tabassé et maltraité, lundi dernier, par un groupe de citoyen. La scène qui a été filmée et partagée sur les réseaux sociaux par les assaillants n'a pas tardé à faire parler d'elle. Suite à cet incident, des imams et prédicateurs se sont élevés contre le recours à la violence, pour sanctionner les fauteurs. La tâche, avaient indiqué ces imams, relevait des prérogatives de l'Etat, et que le citoyen ne pouvait se substituer à la Justice. Ainsi, le directeur de la culture islamique au ministère des affaires religieuses Boumediene Bouzid a considéré cet incident, comme un

«précédent grave».

Grave d'autant, qu'impliquant un retour aux pratiques «vindicatives» sévissant dans certaines sociétés arabes en dépit de l'existence d'un Etat garantissant les droits et libertés des citoyens. Ceci dit, selon lui, les criminels ne purgent pas la totalité de leur peine et bénéficient souvent des mesures de grâce. L'imam de la grande mosquée d'Alger, Ali Aya, à quant à lui, mis en garde contre de tels comportements pouvant entraîner des règlements de comptes. Le secrétaire général de la coordination nationale des Imams et fonctionnaires des affaires religieuses

Djeloul Hadjimi a lui aussi déploré ces actes punitifs. Il réitère que les parties compétentes, notamment les services de sécurité et la justice, sont les seuls habilités à sanctionner les fauteurs.

Il incombe à ces derniers, aussi, d'enquêter sur ces «agissements susceptibles d'attenter aux fondements de la société civile et à d'autres intérêts de l'Etat». Ceci en attendant, que de tels phénomènes soient traités par des «procédés pédagogiques», ou encore par la contribution de la mosquée en inculquant les valeurs morales et humanistes. Quant au président de la Zaouia

Kacimia, membre du Haut conseil islamique, Cheikh Maamoune Kacimi, ce dernier appellera les responsables de la justice à accomplir leur mission afin que de tels agissements ne se rééditent pas. Rappelons que la victime, dont le corps était ligoté et aspergé d'essence a été transférée dans un état jugé lamentable à l'hôpital d'Akbou où elle a reçu les soins nécessaires. Jusqu'à présent, rien ne confirme que la victime ait bel et bien volé en attendant les résultats de l'enquête menée par la Direction générale de la Sûreté nationale.

Amel Driss

Opep

Pas de remise en cause de la réunion d'Alger, affirme Bouterfa

Le ministre de l'Energie Nouredine Bouterfa a démenti dimanche à Alger, les informations faisant état de la remise en cause par des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de l'accord trouvé le 28 septembre dernier à Alger sur le gel de la production du pétrole à une fourchette allant entre 32,5 et 33 millions barils/jour pour stabiliser les prix.



En marge de la signature d'un contrat entre Sonatrach et le groupe chinois CPECC, le ministre a été interrogé par la presse sur le devenir de l'accord conclu par l'OPEP, en septembre dernier à Alger pour réduire la production à une fourchette allant entre 32,5 et 33 millions barils/jour. «Il n'y a pas de retour sur l'accord d'Alger. Aujourd'hui, nous sommes en application de cet accord. Le comité technique de haut niveau installé

suite à la réunion d'Alger est en train d'y travailler, et l'accord d'Alger n'a pas été remis en cause», a répondu N. Bouterfa. «Il n'y a pas de retour sur l'accord d'Alger. Aujourd'hui, nous sommes en application de cet accord. Le comité technique de haut niveau installé suite à la réunion d'Alger est en train d'y travailler, et l'accord d'Alger n'a pas été remis en cause», a répliqué Bouterfa. Le ministre a souli-

gné, cependant, qu'il faudra «attendre la prochaine réunion de l'Opep où les quotas de chaque pays seront arrêtés», ajoutant que «chaque pays réduira en fonction de son volume de production actuel».

Mohamed Barkindo confirme l'attachement de l'OPEP à l'accord d'Alger
Emboitant le pas au ministre algérien de l'Energie, le secré-

taire général de l'Opep, Mohamed Barkindo, a déclaré lundi à Abou Dhabi que l'Opep restait attachée à l'Accord d'Alger et a qualifié de «vitale» la coopération entre les membres et non-membres de l'organisation en vue de rééquilibrer le marché pétrolier.

«Il est vital que les pays Opep et non-Opep se réunissent et prennent des mesures coordonnées pour rééquilibrer le marché dans leur intérêt commun», a déclaré Barkindo à l'ouverture d'une conférence internationale sur le pétrole à Abou Dhabi. Fin septembre à Alger, les pays de l'Opep sont parvenus à un accord historique pour réduire leur production d'or noir afin de soutenir les prix du brut qui pâtissaient depuis 2014 d'une offre excédentaire. «L'accord (d'Alger) a souligné l'engagement de l'organisation en faveur de la stabilité des marchés pétroliers», a rappelé Barkindo, soulignant que la Russie, premier producteur mondial de pétrole, soutenait l'accord d'Alger. «Nous, à l'Opep, restons attachés à l'accord d'Alger», a-t-il déclaré, ajoutant avoir «entendu dire au plus haut niveau à Moscou que la Russie est avec» l'Opep. L'Opep et la Russie ont tenu plusieurs réunions récemment afin de resserrer leur coopération pour diminuer la volatilité des prix. Pour rappel, le ministre de l'Energie, Nouredine Bouterfa,

avait affirmé dimanche à Alger que les quotas de production des pays de l'Opep seraient arrêtés lors de la réunion ordinaire de cette organisation, prévue le 28 Novembre à Vienne. «Il n'y a pas de retour sur l'accord d'Alger. Aujourd'hui, nous sommes en application de cet accord. Le comité technique de haut niveau installé suite à la réunion d'Alger est en train d'y travailler, et l'accord d'Alger n'a pas été remis en cause», a indiqué Bouterfa à la presse. Le ministre a indiqué, également que ce comité technique de haut niveau avait «déjà réglé pas mal d'éléments techniques». Il a proposé que la durée de l'accord soit d'une année à partir de janvier 2017 avec révision au bout de six mois, a-t-il précisé. Bouterfa a souligné, qu'il faudrait attendre la prochaine réunion de l'Opep où les quotas de chaque pays seront arrêtés, ajoutant que «chaque pays réduira en fonction de son volume de production actuel». La présidence de ce comité technique de haut niveau de l'Opep, chargé essentiellement de définir les mécanismes de réduction de la production de chaque pays membre et de coordonner avec les pays non-membres de l'Opep pour la mise en œuvre de l'accord d'Alger, a été confiée à l'Algérie.

Moussa O. / A.g.

Nouvelle loi sanitaire

Des experts estiment que des correctifs sont à apporter

La nouvelle loi sanitaire, modifiant celle de 1985, a été élaborée dans le cadre du renforcement du système de santé pour une meilleure qualité de traitement des malades. Cependant des experts relèvent que des correctifs et précisions doivent y être apportés. Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins, le Dr Mohamed Berkani Bekkat, en fait partie. Intervenant, hier, sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale, le docteur dira «qu'aucune loi n'est parfaite, et celle-ci ne vaut que par son applicabilité sur le terrain». C'est d'ailleurs, pourquoi il fera état de l'absence d'une «institution nationale de veille sanitaire», qui engloberait les risques multiples et les épidémies mondiales, à l'exemple du Sida et de Zika. Le but d'une telle institution est d'établir des constats précis en vue de déterminer les «conduites à tenir face aux maladies». D'autre part il s'exprimera sur la «nécessité d'améliorer le côté humain» qui appelle à plus d'estime, malgré les «améliorations ont été constatées dans le secteur public». Celles-ci, dira

l'intervenant «ne sont pas à la hauteur du flot et des cascades» enregistrées au niveau des consultations. L'invité de la Radio a également, déploré la non-définition du rôle du Conseil qu'il préside, ainsi que celui de la Déontologie médicale, alors que, ces deux institutions devraient jouir d'un «pouvoir exécutif». Aussi citera-t-il, le «code pénal bis spécifique aux médecins», contenu dans ledit projet de loi et qui prévoit des sanctions contre le personnel médical. Selon le docteur, les cas d'erreurs médicales, comme l'homicide volontaire ou involontaire et la négligence, relèvent de la «jurisprudence des tribunaux et des cours spéciales». «Nous sommes dans un Etat de droit, la loi pénale est au-dessus de toute loi civile (...) La responsabilité individuelle du médecin est prévue par la loi». Ceci n'indique pas toutefois, déclare Bekkat, de tolérer «l'impunité» en cas d'erreurs, mais de ne pas omettre que «la médecine n'est pas une science exacte et, par conséquent, le médecin n'est pas

responsable du résultat, mais du dommage» pouvant survenir lors de la pratique médicale. Outre ces petites corrections, l'invité ne fera pas omission des avantages que ladite loi promet d'apporter. Pour n'en citer qu'un, évoquons la gratuité des soins, qui est un droit garanti par la Constitution. S'exprimant à ce propos, Mohamed Bekkat, juge que la notion permet un «accès aux soins pour tous», néanmoins, l'Etat est appelé à «faire ses comptes et recourir à la contractualisation entre les organismes de la sécurité sociale et les hôpitaux publics». «Car selon lui l'idée d'un secteur privé devant faire partie du système de santé permettra d'éviter «le mélange des responsabilités». Pour conclure son intervention, Bekkat fera observer que le nouveau texte «contribuera fortement à réduire les dysfonctionnements actuels, à redéfinir certaines missions de l'Etat, ainsi que les notions d'éthique et de déontologie concernant les pratiques médicales».

Amel Driss

Algeria Web Awards

Djezzy sponsor officiel de l'édition 2016



Ph : Slimane Lotfi ©

Djezzy accompagne la plus grande compétition nationale web, Algeria Web Awards, pour promouvoir et encourager la création d'un contenu digital algérien. Placé sous le haut patronage de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane Houada Feraoun et organisé par l'agence Creativinno, cet évènement «vise à valoriser la création d'applications locales à travers une concurrence saine entre développeurs, web designers et autres acteurs de la scène digitale algérienne», souligne l'opérateur de téléphonie mobile. Trois catégories sont concernées par ce concours, à savoir le site web, le média social et l'application mobile

et 36 prix sont prévus pour récompenser le meilleur produit en plus d'une distinction pour la personnalité web de l'année, la meilleure pub de l'année, ainsi que le coup de cœur du jury. L'inscription aux Algeria Web Awards est ouverte jusqu'au 17 de ce mois. A l'issue de cette phase, un jury composé d'experts nationaux et étrangers disposera de deux semaines pour sélectionner trois nominés pour chaque catégorie. Les résultats seront annoncés le 5 décembre sur le site de la compétition www.awa.dz. Les vainqueurs seront primés lors d'une grande cérémonie qui aura lieu le 18 décembre prochain à l'hôtel El-Aurassi, à Alger.

L.S.

Wilaya d'Alger

10 forages seraient réalisés dans le bassin de la Mitidja

Le directeur de l'hydraulique de la wilaya d'Alger, Smail Amirouche a affirmé à Alger, que 10 forages seraient réalisés dans le bassin de la Mitidja, en prévision de l'été prochain, pour éviter les coupures répétées d'eau à Alger.

A l'été 2016, certains quartiers de la capitale ont connu des perturbations dans la distribution de l'eau potable, notamment durant l'Aïd El Fitr, en raison de la hausse de la demande sur cette matière vitale en été, a précisé S. Amirouche. Plusieurs mesures ont été

prises en prévision de l'été 2017, dont la réalisation de 10 forages dans le bassin de la Mitidja, a-t-il dit. Ces forages, d'une capacité de 15 000 m³/jour, sont à même d'assurer une plus grande quantité d'eau aux habitants d'Alger, a-t-il précisé. Parmi les mesures prises pour éviter les coupures d'eau, il a cité, la rénovation des stations de pompage de Garidi, d'El Rostomia et de Dely Ibrahim afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable aux habitants d'Alger, a indiqué le responsable. «La wilaya d'Alger a lancé une large opération pour réparer les fuites d'eau», a-t-il indiqué, soulignant que «ces fuites constituent une véritable ressource en eau pour le pays et leur réparation est autant indispensable que la réalisation de ces forages».

Houda H.



Tizi-Ouzou

«Le village vie et diabète» à l'occasion de la journée mondiale du diabète

L'Association des malades diabétiques de la wilaya de Tizi-Ouzou organisera le 19 Novembre «le village vie et diabète» à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète. La manifestation se déroulera au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou et consistera à installer des chapiteaux, des stands d'exposition et des ateliers de travail, dans le but d'informer et de sensibiliser les citoyens sur cette maladie qui gagne de plus en plus de terrain, a-t-on expliqué. C'est aussi une occasion de former les personnes

atteintes du diabète de type 1 ou de type 2 sur la conduite à tenir et les moyens préventifs pour éviter l'aggravation de leur cas, a-t-on précisé.

Les parents et leurs enfants diabétiques seront particulièrement ciblés par cette rencontre dont le programme comporte au moins deux communications consacrées au diabète juvénile, ainsi qu'un atelier de dessin, un circuit éducatif de conduite automobile et des jeux interactifs réservés à cette catégorie sociale. Les organisateurs ont prévu d'autres interventions sur le dia-

bète féminin, la diététique du patient diabétique et la psychologie de la personne touchée par la maladie. Le village vie et diabète sera marqué également par une action de dépistage à travers des calculs de l'indice de masse corporelle (IMC), de la glycémie et de la tension artérielle, a-t-on fait savoir. Seront associées à cette action les directions de la santé et de la population, l'action sociale, ainsi que la Caisse nationale de l'assurance sociale et la Caisse d'assurance sociale des non salariés (CASNOS).

Naïma G.K.

Bouira

La CNAS sensibilise les employeurs sur l'importance de régulariser leurs situations

La Caisse nationale d'assurance sociale de Bouira a tenu dimanche une rencontre à la maison de la Culture Ali Zaïmoum de la ville en vue de sensibiliser les employeurs sur l'importance de régulariser leurs situations, vis-à-vis à l'article 57 de la loi de finance 2015, a-t-on constaté. L'article 57 de la loi de finance 2015, comporte des mesures de facilitation permettant aux employeurs de régulariser leurs situations en matière de paiement de leurs cotisations et à déclarer leurs employés non-affiliés avant la fin des délais arrêtés par la loi de finance complémentaire 2015, soit le 31 décembre 2016. «Nous avons mis tous les moyens humains et matériels pour faciliter aux employeurs toutes les démarches nécessaires, en mettant à leur disposition un bureau d'accueil doté de tous les équipements, où ils pourront accomplir à leur convenance, les affiliations volontaires, avec l'assistance technique des cadres de l'agence Cnas», a expliqué à la presse, le directeur de l'Agence CNAS de Bouira, Maïassi Aïssa en marge de cette rencontre. Le même responsable a précisé, que ces mesures permettent à l'ensemble des employeurs de s'acquitter de leurs cotisations et de déclarer leurs employés non encore affiliés à la Cnas et ce dans le but de pouvoir bénéficier des exonérations des pénalités de retard avant la fin de

l'année en cours. Par contre, les procédures de recouvrement forcé, restent applicables à l'encontre des employeurs débiteurs n'ayant pas entrepris les démarches nécessaires pour régulariser leurs situations vis-à-vis de la CNAS, a souligné A. Maïassi.

«Ces actions peuvent être suspendues dans le cas où les employeurs concernés introduisent une demande d'échéancier de paiement et procèdent au règlement de l'encours», a expliqué le directeur de la CNAS de Bouira. Quant aux personnes ayant une activité informelle et désirant s'affilier volontairement auprès du régime des salariés, le directeur de la Cnas a précisé que son organisme prend également en charge cette catégorie de citoyens en leur permettant de souscrire à l'assurance maladie et de la maternité, contre une cotisation mensuelle de 12 %, basée sur une assiette dont le montant est égal au salaire national minimum garanti (SNMG).

Le même responsable a mis en garde tout employeur récalcitrant qui n'a pas déclaré ses employés à la Cnas contre tout retard, tout en l'incitant à se rapprocher de la Caisse nationale d'assurance sociale pour déclarer ses employés et payer ses cotisations avant le 31 décembre 2016.

CNAS de Blida

2000 employeurs ne versent pas de cotisations

La Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés de Blida compte 13 000 employeurs affiliés, dont 2000 ne versent pas de cotisations, a-t-on appris de son directeur. «La CNAS de Blida compte 13 000 employeurs affiliés, dont 9000 s'acquittent régulièrement de leurs cotisations, et 2000 ne les versent pas», a indiqué Mohamed Bouamed, en marge d'une journée d'information sur les procédures introduites dans la Loi de finances complémentaire (LFC) 2015, signalant, en outre, l'ouverture d'une enquête pour déterminer si 2000 autres employeurs sont toujours en activité ou non. Le secteur public contribue à hauteur de 52 % dans les revenus de la Caisse, contre 22% pour le secteur privé, a-t-il ajouté, soulignant la prorogation des échéanciers de versement des cotisations dues par les employeurs, jusqu'au mois de décembre. Le responsable a lancé un appel à tous les employeurs et opérateurs économiques accusant des retards dans le règlement de leurs cotisations, à se rapprocher des services de sa Caisse, en vue de bénéficier des procédures exceptionnelles introduites par la LFC 2015 à leur profit. Parallèlement, il a fait part de la prise des mesures de «recouvrement forcé» des cotisations, à l'encontre de nombreux patrons n'ayant pas procédé à la régularisation de leur situations. Selon l'article 57 de la LFC 2015, les employeurs redevables, ayant exprimé une demande pour bénéficier d'un échéancier de paiement, sont exonérés des majorations et pénalités de retard.

Arab M.

Khenchela

Plus de 180 000 têtes de cheptel vaccinées depuis octobre 2016

Plus de 180 000 têtes de cheptel ont été vaccinées à travers la wilaya de Khenchela dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre diverses maladies, a-t-on appris, auprès de responsables de la Direction des services agricoles (DSA). L'opération de vaccination a ciblé environ 170 000 têtes d'ovins contre la clavelée, et 1060 têtes de bovins contre la rage, selon l'inspecteur vétérinaire Mohamed Ouchène qui a indiqué que 1600 agriculteurs ont bénéficié de cette campagne nationale. 55 vétérinaires ont été mobilisés pour cette opération qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2016 et qui devra cibler toutes les communes de la wilaya, a précisé le responsable. Les services de la DSA tablent sur la vaccination d'environ 330 000 têtes de cheptel sur les 400 000 têtes recensées, soit 80% de la population animale de la wilaya, a ajouté la même source, précisant qu'aucune épidémie n'a été signalé parmi le cheptel de la wilaya de Khenchela. Une opération de vaccination contre la fièvre de Malte avait été lancée à Khenchela depuis la mi-octobre 2016, a-t-on rappelé de même source, précisant que cette campagne est encadrée par des vétérinaires du secteur public.

ADE de Batna

Suspension de l'alimentation en eau potable pour factures impayées

L'unité de la wilaya de Batna de l'Algérienne des eaux (ADE) a procédé dimanche, à la suspension de l'alimentation en eau potable (AEP) pour ses abonnés qui n'ont pas payé leurs factures, a-t-on appris de la directrice-adjointe de cette entreprise. Cette opération a ciblé 27 communes de la wilaya de Batna a précisé Zoubida Boubakour, soulignant que l'opération intervient suite aux multiples mises en demeure adressées aux abonnés récalcitrants. L'ADE de Batna a mobilisé tous les moyens humains et matériels, pour appliquer cette mesure qui vise à recouvrer les créances de l'entreprise auprès de ses abonnés, soutenant que ces créances ont fragilisé l'équilibre financier de cet établissement et freiner le plan de son développement. Elle a ajouté que le recouvrement des créances de l'ADE permettra à l'entreprise de garantir une meilleure qualité de services pour ses abonnés. Selon la responsable, sur plus de deux milliards de dinars des créances détenues par l'ADE sur ses abonnés, au cours du premier semestre 2016, un taux de 74,78% concerne les ménages. Par ailleurs, dans l'optique de recouvrer ses créances, l'entreprise a, également, procédé durant le premier semestre de l'année en cours, au transfert de 600 dossiers de redevances à la justice, pour non-règlement des factures, malgré les nombreuses mises en demeure qui leur ont été adressées, a-t-on encore noté.

Constantine

3 MDS de DA pour des projets d'accompagnement environnemental

Le projet d'aménagement et de calibrage des oueds du Rhumel et Boumerzoug de Constantine est en phase terminale.

Le ministère des Ressources en eaux et de l'Environnement avait lancé une étude relative à l'aménagement de l'environnement immédiat de ces deux cours d'eau dont les conclusions viennent d'être validées par le ministère qui a octroyé une nouvelle enveloppe de près de 3 milliards de dinars. Ce budget sera consacré à la réalisation de projets d'accompagnement environnemental dite «d'aménagement de l'environnement immédiat des oueds du Rhumel et Boumerzoug de Constantine». Rappelons que cette grande opération ciblant ces deux oueds et s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration du cadre urbain de la ville des ponts, permettra, une fois réceptionné, de protéger la



population et les infrastructures contre les risques liés aux inondations et contribuera à promouvoir l'image de la ville. Cette nouvelle enveloppe sera consacrée également à la réalisation sur les berges de ces deux oueds de plusieurs cascades d'eau, des ponts et passages pour piétons et des jets d'eau, en plus de l'aménagement d'espaces verts, de loisirs et de détente pour la population. Pour rappel, le projet d'aménagement et de calibrage de ces deux oueds lancé en 2014 tire à sa fin et les travaux

ont été engagés le long des oueds Rhumel et Boumerzoug sur un linéaire de 11,72 km. Ils portent également sur l'aménagement d'espaces verts sur une longueur de 14,5 km et une largeur de 20 m. Plusieurs segments sont actuellement achevés. Notons que cette opération structurante a été confiée à un groupement algéro-coréen pour un montant de dix milliards de dinars. Les travaux sont contrôlés par l'Organisme de contrôle technique de la construction hydraulique (CTH).

El Hadi M.

Biskra

Volontariat pour l'assainissement de l'environnement

Une vaste campagne de volontariat pour le nettoyage du territoire a été lancée à travers les 33 communes de la wilaya de Biskra avec la participation de l'Armée nationale populaire, a-t-on constaté. Le coup d'envoi de cette opération de nettoyage a été donné depuis la capitale des Ziban par le wali, Ahmed Kerroum qui a indiqué que cette initiative mettra à contribution des instances locales et des services administratifs en plus de la participation de l'Armée nationale populaire qui mettra à la disposition des intervenants le matériel nécessaire. Les interventions devant cibler les différents tissus urbains de la wilaya, porteront sur l'évacuation des déchets ménagers et inertes, la

plantation d'arbres d'ornement à travers les carrefours et axes routiers, l'entretien des espaces verts et le renforcement de l'éclairage public a souligné le directeur de l'environnement. Un appel pour la participation à cette action de proximité a été lancé en direction des populations, des entrepreneurs et les représentants de la société civile pour atteindre les objectifs tracés pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre urbain des villes des Ziban, a ajouté la même source. Cette campagne de nettoyage devra se poursuivre jusqu'à la fin du mois de Novembre courant, a-t-on souligné précisant qu'elle ciblera également la circonscription administrative d'Oule Djellal.

Toumi D.

Enseignement de tamazight en cours d'alphabétisation à Djelfa

Ouverture de la première classe

La wilaya de Djelfa a enregistré, dernièrement, l'ouverture de la première classe d'enseignement de tamazight en cours d'alphabétisation, a-t-on appris auprès du directeur de l'annexe de wilaya de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes. Selon Taouti Mohamed, l'opération, concrétisée dans la ville d'Ain Ouessara, à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, est inscrite au titre de la consécration de l'unité nationale et la facilitation de la communication entre les membres d'un même peuple, parallèlement à l'ancrage des fondements de l'identité nationale, en application des orientations du ministère de

tutelle, visant la généralisation de l'enseignement de tamazight. Le premier cours inaugural de cette classe a été consacré à la mise en exergue des valeurs de Novembre et des sacrifices consentis pour l'indépendance du pays. Des élus locaux et des représentants du mouvement associatif local ont assisté à ce cours, durant lequel le même responsable n'a pas manqué de louer l'importance de cette initiative, avant d'annoncer la programmation d'une cérémonie à la fin de l'année scolaire, en vue de constater de visu les résultats de cette expérience pilote dans la wilaya, sur les apprenantes.

T.A.

Guelma
Création de 44 associations professionnelles pour une meilleure organisation des agriculteurs

Quarante-quatre associations professionnelles ont été créées depuis début 2016 à Guelma par des agriculteurs opérant dans diverses filières agricoles pour permettre une meilleure organisation du secteur, a indiqué le secrétaire général de la Chambre agricole de wilaya. Les associations locales et de wilayas agréées officiellement représentent 14 filières agricoles, a souligné Mohamed Boucid, précisant que jusqu'à fin 2015, seules 15 associations agricoles opéraient à l'échelle de la wilaya. La création de ce nombre important d'associations professionnelles contribuera à une meilleure représentation de la base professionnelle du secteur composée de plus de 14 000 agriculteurs et éleveurs opérant dans les filières de la production animale et végétale, a considéré le même responsable, appelant à la création de nouvelles associations. La création de nouvelles associations professionnelles permettra l'évolution du secteur agricole à travers notamment, les idées et les propositions émises par les associations dans le cadre de leurs programmes annuels, a encore considéré la même source. Les nouvelles associations professionnelles créées sont versées dans le domaine de l'apiculture, la mécanisation agricole moderne, la tomate produite en serre, la pomme de terre de saison, le développement de la pomme de terre biologique, la production des olives, l'élevage équestre et de vaches de la race de Guelma, et la production de lait de vache et de chèvre entre autres, a détaillé la même source. L'augmentation en nombre d'associations professionnelles a contribué à la réussite de l'opération de renouvellement des structures de permanence de la Chambre agricole organisée le 3 Novembre dernier à l'Institut agricole technologique de la wilaya.

Investissement privé La wilaya d'Oran un futur pôle industriel clé

Des perspectives jugées prometteuses se dessinent pour la wilaya d'Oran à travers, notamment la validation de 197 nouveaux projets d'investissement privé de juillet 2015 à août 2016, auxquels s'ajoutent 492 projets agréés entre 2011 et 2015 par l'ex-Calpiref sur 1562 dossiers déposés durant cette période.

Le cadre incitatif visant la promotion de l'investissement, la correction des faillies, la levée des contraintes liées au foncier industriel pour absorber la demande en la matière, la simplification des procédures dans l'acte d'investir, sont autant de facteurs pour développer les infrastructures et les services et contribuer à une dynamique du secteur privé, en témoigne le montant d'investissement des 197 nouveaux projets agréés, estimé à plus de 263,2 milliards de dinars en une année seulement, soutient le directeur de l'industrie et des mines.

13 nouveaux projets d'investissement privé agréés

Cette dynamique a permis de booster l'emploi, avec à la clef la création de 18 800 nouveaux postes de travail, à la faveur des dossiers d'investissement agréés durant la période allant du 23 juillet 2015 au 31 août 2016, dont 3870 emplois dans le seul secteur des industries sidérurgique, métalliques, mécaniques et électroniques (INSMME), a affirmé Salah-Eddine Bouyacoub. Treize nouveaux projets d'investissement privé ont été agréés par les services de la wilaya de juillet 2015 au 31 août 2016 dans les INSIM, soit un taux de croissance de 6 %, auxquels il faut ajouter 28 projets validés par l'ex-Calpiref. La création de nouvelles usines dans le secteur de la sidérurgie, de

la mécanique et de la sous-traitance automobile projetés ou en cours de réalisation ne fait que conforter la wilaya d'Oran dans son statut de pôle mécanique, a encore souligné le même responsable, citant la réalisation future de plusieurs unités de fabrication de pièces automobiles pour tous les types de roulement, les jantes, les tuyaux d'échappement, les radiateurs et de bicyclettes. La mise en service de ces projets d'investissement à forte valeur ajoutée ne manquera pas de produire un effet d'entraînement et d'encourager d'autres investissements nationaux et étrangers à s'installer et à créer une croissance durable dans cette région, de plus en plus attractive, a souligné un membre de l'APW, Smaïl Bensafi, économiste de son état. «L'expansion économique aura lieu également dans le tourisme, avec l'agrément de 35 nouveaux projets d'investissement agréés, qui figure parmi les secteurs à fort potentiel en termes de création d'emplois, soutient le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, soulignant qu'en matière d'infrastructures d'accueil, les capacités hotelières qui sont actuellement de 122 établissements, atteindront, à la faveur de ces investissements projetés, quelque 30 000 chambres. Pas moins de 3570 postes d'emploi seront créés par le seul secteur du tourisme à travers ces nouveaux projets, a-t-il assuré. Une assiette de 18 hectares a été attribuée en août dernier à un investisseur pour la réalisation d'un park mall avec un centre commercial, une grande surface, des jeux récréatifs et de loisirs et un hôtel de classe internationale au nouveau pôle urbain de Misserghine, a-t-il ajouté, annonçant que le lancement des travaux est prévu prochainement. Un terrain de 35 000 mètres carrés a été attribué à un promoteur privé pour la réalisation d'une grande surface à Belgaïd (Bir El Djir), a-t-il ajouté. Le nouveau dispositif d'attribution du foncier industriel a permis d'agréer 34 nouveaux projets touristiques, dont une bonne partie sera réalisée à Belgaïd (Bir El Djir), en prévision des Jeux méditerranéens en 2021, et ce en dehors de 50 autres projets acceptés par l'ex-Calpiref



en 2015. Dans le segment de la chimie, le caoutchouc et le plastique, 12 nouveaux projets devant créer plus de 870 emplois ont été agréés durant cette même période marquant ainsi la relance de l'investissement privé. En outre, il faut ajouter 15 nouveaux projets agréés concernant le créneau des matériaux de construction, céramique et verre où l'on prévoit la création de 885 emplois. Pour sa part, le secteur de l'industrie pharmaceutique a vu l'acceptation de 8 nouveaux projets, auxquels il faut ajouter 9 nouveaux projets dans la santé (centre de mise en forme, cliniques). L'agroalimentaire affiche, quant à lui, une croissance de 7 % avec la validation de 13 nouveaux projets durant la période allant de juillet 2015 au 31 août 2016, notamment dans la conservation et le conditionnement des légumes et fruits, en plus de 34 projets agréés par l'ex-Calpiref.

Création de 17 nouvelles zones d'activité

La création de 17 nouvelles zones d'activité depuis janvier 2016 dont celles de Tafraoui, Sidi Benyebka, Hassi Bounif et Gdyl (1), la spécialisation de certaines zones, à l'instar de celle de Tafraoui dédiée à plusieurs activités, celle de Gdyl à l'agroalimentaire, de Hassi Mefsoukh (TIC) et Bethioua (acier, transformation des métaux), ne peut que renforcer cette tendan-

ce à la hausse des investissements privés dans la wilaya d'Oran, a souligné le directeur de l'industrie. Disposant de nombreux atouts (port, aéroport de classe internationale), d'une situation géographique à proximité des grands axes routiers et ferroviaires et de trois universités, la wilaya d'Oran est en passe d'opérer sa mue à la faveur de l'excellence des équipements projetés, dont la réalisation d'hôtels de classe internationale et autres infrastructures d'importance (ports secs) à Tafraoui. L'une des zones les plus dynamiques est celle de Bethioua qui a vu la réalisation, en un temps record, de 4 unités de métallurgie (Rond à béton, fil machine, acier feuilleté et pipes), fruit d'un investissement direct turc (Groupe Tosyali), de l'usine du groupe de Total pour la production de lubrifiants en cours de réalisation, ainsi que l'unité de production de pipes appartenant au groupe Haddad, en voie d'achèvement. Cette tendance à la hausse des investissements privés permet à la wilaya de jouer un rôle de locomotive, soulignent des économistes qui appellent à l'amélioration du climat d'affaires pour drainer le maximum d'investissements directs étrangers pour la promotion des exportations, dans une conjoncture d'amenuisement des recettes pétrolières et de promotion de la diversification de l'économie nationale.

Lehouari K.

Tlemcen

Projet de pépinière de plantes médicinales et aromatiques à Aïn Ghoraba

La région montagneuse d'Aïn Ghoraba a été choisie, par le projet de «Forêt modèle» de la wilaya de Tlemcen, pour concrétiser une pépinière de plantes médicinales et d'herbes aromatiques, a-t-on appris du chef de projet. Le choix a été porté sur cette région située au milieu du parc national de Tlemcen pour sa nature qui convient à plusieurs espèces de plantes médicinales et aromatiques, selon Mohamed Mamoun qui a les reliefs et le climat de cette région favorisent la culture de plusieurs espèces végétales de valeur médicinale sur les monts et oueds. Il a indiqué que ce projet, qui tend à intensifier la production de certaines huiles naturelles, l'extension de la cul-

ture de plantes dont le safran, s'inscrit dans le cadre du développement de cette région suivant le programme de «Forêt modèle» qui vise la promotion des zones rurales riveraines aux forêts et leur développement dans divers domaines sociaux et économiques. Ce programme prévoit des projets divers œuvrant à protéger et promouvoir le patrimoine forestier de la région et à investir dans son potentiel humain et naturel pour son exploitation rationnelle dans des activités qui réalisent le développement durable et contribue à la promotion du tourisme de montagne, a souligné le responsable, qui a affirmé que ces activités doivent s'adapter avec

le milieu et respecter les normes de protection de l'environnement ne tolérant aucune surexploitation des ressources naturelles. Pour rappel, Tlemcen a été choisie pour abriter le projet de la forêt modèle en 2010 par une délégation canadienne du Réseau international des forêts modèles qui regroupe plus de 60 forêts à travers 53 pays des cinq continents. Ce projet permet d'intégrer la forêt de Tlemcen dans le cadre du réseau des forêts modèles dans le monde, pour bénéficier de programmes œuvrant à la protection du patrimoine forestier, l'investissement dans des capacités humaines et atouts naturels dans le développement durable et le développement rural.

Tiaret

Une production record d'un million de quintaux de pomme de terre

Les prix de la pomme de terre connaissent une baisse, jusqu'à 28 DA au prix de gros, à la faveur d'une très bonne production de ce tubercule dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris du représentant local de la Fédération nationale des producteurs de pomme de terre. En effet, une production record d'un million de quintaux, de pomme de terre, a été enregistrée dans quatre communes de la wilaya : Dahmouni, Sebaïn, Sidi Abderrahmane et Takhmaret. Même si certains expriment leur inquiétude quant à la qualité de l'eau du barrage de Dahmouni, qui reçoit des eaux recyclées et traitées à partir de la station d'épuration d'Aïn Bouchekef, les services de la Direction de l'agriculture et de l'hydraulique veillent au grain en contrôlant régulièrement la qualité de l'eau. Entre 35 et 40 DA le kilogramme actuellement, le prix au détail de la pomme de terre devrait baisser encore dans les prochains jours, selon le représentant de la Fédération nationale des producteurs de pomme de terre. Une «bonne nouvelle» qui n'est pas sans réjouir plus d'une ménagère.

El Oued Réception prochaine d'un centre d'hébergement des cancéreux

Le centre d'accueil et d'hébergement des cancéreux en cours de réalisation dans la wilaya d'El Oued sera réceptionné prochainement, a-t-on appris des responsables de l'association El Fadjr- d'aide aux cancéreux. Relevant du bureau régional de l'association précitée, ce projet, dont les travaux de réalisation sont à un stade avancé est destiné à prendre en charge les cancéreux venus des wilayas limitrophes, a précisé le chef du bureau régional de l'association, Mohamed Zeghdi. D'une capacité d'accueil de 50 lits, cette structure a été lancée concomitamment avec l'inscription du centre régional anticancéreux à El Oued, livrable début 2017, dans l'optique de prendre en charge les cancéreux, notamment en matière de transport et d'hébergement, a indiqué le même responsable. Occupant une surface de 700 m² à la cité 1er-Novembre de la ville d'El-Oued, ce centre d'accueil et de prise en charge des malades, dont le financement de l'étude technique et de la réalisation a été assurée par l'association, dispose d'une salle de soins, une pharmacie, des chambres, un réfectoire et une bibliothèque. Mohamed Zeghdi a fait part du déblocage d'une enveloppe de 30 millions de dinars pour la dotation de cette structure en pavillons nécessaires, en plus de la programmation d'autres structures d'accompagnement, dont des espaces récréatifs et de détente à la satisfaction de cette catégorie de malades. Le bureau régional de l'association El Fadjr d'aide aux cancéreux d'El Oued offre ses prestations, coûts de transport, traitement et hébergement à plus de 1500 cancéreux inscrits auprès de l'association qui assure également leurs rendez-vous de traitement à travers les services médico-chirurgicales, dépistage et traitement par chimio- thérapie, a-t-on fait savoir de même source.

Béchar Les employés de la Direction de l'urbanisme ne décolèrent pas

Les employés et cadres de la Direction de la construction et de l'urbanisme de la wilaya de Béchar ont observé, hier, un deuxième sit-in, devant le siège de la direction après celui du jeudi. Refusant de rejoindre leurs postes de travail, ils demandent le départ du directeur et une enquête sur les «dépassements» et les dossiers traités depuis son installation à Béchar. La route a été fermée à la circulation et un dispositif de sécurité a été mis en place près de la direction en question. Le climat est tendu et les protestataires campent sur leurs position. «Notre dignité passe avant tout. L'intérêt de notre wilaya nous a poussé à dévoiler les pratiques illégales», indique un cadre de la direction qui a été muté parce qu'il a «insisté à l'application de la loi et les instructions du ministère». Les prestataires ont signé une pétition adressée au ministre de l'Habitat et au wali de Béchar et les élus de la wilaya. De leur côté, des élus ont manifesté leurs inquiétudes face à cette situation, en demandant l'intervention du ministre de l'Habitat. Toutes nos tentatives pour joindre le directeur de la Construction et de l'Urbanisme ont été vaines.

Cité Mouileh d'Aïn Sefra (Naâma) Des projets «urgents» pour remédier aux contraintes d'aménagement urbain

Des projets seront lancés «en urgence» pour prendre en charge les contraintes d'aménagement urbain rencontrées par la cité Mouileh de la ville d'Aïn Sefra, wilaya de Naâma, a-t-on appris des services de la wilaya.

Cette décision de concrétisation de ces projets, retenus au titre des programmes de développement de l'année en cours, a été prise à l'issue de la rencontre ayant regroupé dimanche le wali de Naâma, Abdelhamid Ghazi, avec les représentants des protestataires de cette cité ayant observé samedi un sit-in à l'entrée de la ville d'Aïn Sefra pour soulever leurs préoccupations. Accompagné des responsables de certains secteurs d'activités, le wali s'est engagé à trouver les solutions aux questions soulevées liées, notamment à l'aménagement des routes, viabilisation des ruelles, réalisation des trottoirs, ainsi que l'alimentation régulière en eau potable. Il a été décidé lors de cette réunion l'organisation de campagnes de nettoyage par la mobilisation des moyens matériels nécessaires, la lutte contre les dépo-



toirs anarchiques, le relevage des ordures du lit de L'oued traversant la cité, en plus de l'intensification de la prévention et la dynamisation de la mission du bureau d'hygiène de la commune pour lutter contre les foyers de maladies, dont le leishmaniose et l'envenimation scorpionique. Les autorités locales ont également exprimé leur disposition à solutionner et prendre en charge les préoccupations des habitants de la cité

Mouileh, afférentes au retard accusé en lancement de certaines opérations de développement, dont l'aménagement des ruelles, faisant objet d'étude technique au niveau de la Direction de la construction et de l'urbanisme et de la commune. Un groupe d'une vingtaine de protestataires de la cité Mouileh, posté sur la RN N°6, s'est dispersé à la suite de cette rencontre.

Menad S.

Raccordement au gaz naturel à El Bayadh Plus de 1 200 foyers en bénéficieront



Quelque 4340 foyers ont été retenus pour être raccordés au réseau électrique public. La direction de l'énergie a pu atteindre un seuil d'exécution des travaux très appréciable à la fin 2015, soit

82,5% en ce qui concerne l'électrification rurale et 86% en milieu urbain. Des chiffres qui connaissent une progression continue au fil des années. Sur les 81 opérations rete-

nues dans ce registre, 61 ont été clôturées et ont touché 44 centres d'habitation portant ainsi le taux de couverture d'électrification de la wilaya à plus de 94,40%, soit l'un des plus élevés du territoire national. Second chapitre et pas des moindres qui occupe une place de choix dans ce secteur, le développement du réseau de distribution de gaz naturel. Des résultats fort encourageants ont été obtenus dans ce domaine qui a connu un véritable bond en avant. L'ensemble des 22 communes ont été rattachées au réseau public de distribution de gaz naturel et c'est aujourd'hui le tour des autres hameaux et villages enclavés. 1514 foyers répartis entre 15 hameaux, relevant de quatre communes ont été raccordés au réseau public, portant ainsi le taux de couverture de l'ensemble de la

wilaya à plus de 87% contre 85,63% en 2014. Ce même secteur a bénéficié d'un autre projet qui a vu le jour dans le chef-lieu de la daïra d'El Abiodh Sid Cheikh. Il s'agit de la réalisation d'une centrale électrique solaire d'une capacité de production de 24 mégawatts laquelle sera incessamment opérationnelle. Elle est appelée à renforcer celle déjà existante qui est d'une puissance de 30/60 mégawatts implantée dans cette même localité.

Enfin, il est prévu pour l'année en cours de concrétiser 38 opérations de raccordement de 1250 autres foyers au réseau public de distribution de gaz naturel au profit de quatre nouveaux quartiers et cités nouvellement achevés en milieu urbain notamment au chef-lieu de wilaya.

M.S.

Laghouat Des projets pour désenclaver les communes de Oued Morra et Oued M'Zi

Une série d'opérations susceptibles d'impulser la dynamique de développement sont en cours d'exécution à travers les communes de Oued Morra et de Oued M'Zi dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris dimanche auprès des responsables de ces collectivités. Dans la commune de Oued Morra, les travaux de la réalisation de 110 unités de type public locatif (LPL), sont actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, sachant que 68 logements similaires ont été déjà réceptionnés, selon la même source. Il est prévu aussi au niveau de cette collectivité la réception d'un centre de

formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de 250 places pédagogiques doté d'un internat de 60 lits, dont les travaux de réalisation sont à 90%, a-t-on ajouté. Toujours à Oued Morra, une nouvelle unité de la Protection civile sera bientôt mise en service, tandis que le chantier de réalisation d'une piscine de proximité doté d'une enveloppe de 110 millions à enregistré un avancement physique de 60 %, a-t-on fait savoir. La commune de Oued Morra dispose de deux périmètres agricoles d'une superficie totale de 3750 ha, dont 2250 ha irrigués et 850 ha réservés à la culture de pomme de

terre avec une production estimée à 235 000 quintaux/an. Dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie du citoyen, un projet de 90 logements sociaux (LPL) a été retenu en faveur de la commune de Oued M'Zi, dont 48 unités ont été réceptionnées et le reste est en cours de construction, indiquent des responsables de cette collectivité. Concernant les structures sportives et juvéniles, la commune d'Oued M'Zi sera dotée prochainement d'un nouveau complexe sportif de proximité réalisé à la faveur d'une enveloppe globale estimée à 50 millions de dinars, a-t-on signalé.

Le top des jeux gratuits sur iPhone

Le jeu sur mobile est sans nul doute une des occupations principales des possesseurs de smartphone. Les studios de développement dédiés à ce secteur apparaissent les uns après les autres avec plus ou moins de succès, on compte aujourd'hui plus de 100 000 jeux sur l'AppStore. Nombre d'entre eux sont distribués gratuitement ou en free-to-play. Le top des jeux les plus téléchargés ne bouge pas ou peu. Il comprend toujours des titres aussi emblématiques que Candy Crush Soda Saga, Clash of Clans, Real Racing 3, Angry Birds 2, Crossy Road ou encore Temple Run 2. De nombreux autres jeux gratuits méritent pour autant d'être connus. Si vous cherchez un jeu de stratégie atypique, un quiz original ou un simple jeu d'action efficace, vous êtes ici chez vous.

Shadowgun Deadzone, le meilleur jeu d'action



TPS de renom sur iOS, Shadowgun a donné suite à Deadzone, un second opus tout aussi beau qui met en valeur les capacités des iPhone et propose en outre une nouveauté de taille : un mode multi-joueurs. Vous pourrez donc inviter vos amis à vous accompagner dans une mission, ou les affronter dans des batailles réunissant jusqu'à 12 joueurs. Plusieurs modes sont proposés du Deathmatch au Zone Control.

Dead Trigger2, un scénario travaillé



FPS dans un univers zombie, Dead Trigger premier du nom avait marqué les esprits. Ce deuxième épisode fait honneur à son grand frère, et pousse l'expérience encore plus loin. Outre de nouveaux décors, de nouvelles armes et de nouveaux monstres, on plonge aussi dans un scénario évolutif, qui change au gré des mises à jour.

Gravity Duck, le meilleur jeu de plateforme



Gravity Duck enferme le joueur dans la peau d'un canard en 8 bits. Son objectif est de traverser les niveaux en jouant avec la gravité pour ne pas se laisser emporter sur les pièges qui jalonnent les niveaux. Le petit animal doit se servir des murs et des plafonds pour atteindre la fin du tableau qui sont de plus en plus retards, comme dans un Super Meat Boy. Plus d'une centaine de niveaux constituent trois mondes différents. Les parties sont rapides et jouables en quelques minutes, idéal pour les transports ou les files d'attente.

Plants VS Zombies 2, le meilleur Tower Defense



Plants vs. Zombies était déjà une référence, sa suite ne démerite pas. Le principe est évidemment le même : disposer des plantes dans le jardin afin de protéger la maison des vagues de zombies qui surviennent. Plus les plantes seront ingénieusement choisies et placées, plus vous irez loin. Si elle est réussie, cette suite a toutefois la particularité d'avoir succombé à la mode du «free-to-play», ce qui en fait une application gratuite, mais mâtinée de limitations qui feront appel à votre patience, ou que l'on pourra lever contre monnaie sonnante et trébuchante.

Punch Quest, le meilleur Endless Runner



Dans la peau d'un héros sans peur, le joueur de Punch Quest va devoir distribuer des pains, comme son nom l'indique. Vous devez vous frayer un chemin à travers différents décors infestés d'ennemis en tous genres. Et en guise d'arme vous n'aurez que vos poings, mais vous trouverez au cours de votre aventure de nombreux bonus vous aidant dans votre progression.

Sid Meier's Ace Patrol, le meilleur jeu de stratégie



Ace Patrol met à l'honneur les As de la Première Guerre mondiale. Il vous plonge dans des combats à bord de vieux coucous capables de figures extraordinaires. Ce sont elles d'ailleurs, qui vous sauveront la vie. Ace Patrol propose au joueur de prendre les commandes d'une escadrille. Pour atteindre ses objectifs, le pilote virtuel doit redoubler de stratégie afin de descendre ses ennemis sans se mettre en danger. Pour cela, il doit compter sur les acrobaties apprises par ses pilotes, mais aussi sur l'environnement, comme les nuages, dans lesquels il peut se cacher. Pas de panique, au tour par tour, Ace Patrol laisse le temps au joueur de penser sa tactique. Un mode multijoueur sur le même appareil ou en réseau ajoute la touche finale à cet excellent jeu.

Undercroft, le meilleur jeu de rôle



Que les vieux briscards se souviennent des dungeon crawlers ! Si Might & Magic X ou Legend of Grimrock tiennent le marché sur PC, les appareils mobiles peuvent faire confiance à Undercroft pour combler ce vide. Rétro à souhait avec ses graphismes peu léchés, le jeu vous place à la tête d'une équipe de guerriers et vous invite à déjouer les pièges d'un lieu infesté de monstres pour vous en échapper. Undercroft joue l'originalité en ne s'arrêtant pas aux seuls donjons, qui ont fait la gloire de titres fondateurs comme Dungeon Master, mais propose des arènes plus ouvertes et variées à travers six chapitres.

The Wolf Among US, le meilleur jeu d'aventure



Déjà responsable de l'excellent The Walking Dead, Telltale s'est lancé dans une nouvelle aventure narrative en utilisant les mêmes ficelles que ce dernier, à savoir une approche plus narrative qu'explorative. Bigby Wolf, shérif de Fabletown est chargé d'enquêter sur un meurtre sanglant qui a eu lieu en ville. Voilà comment débute l'histoire de The Wolf Among Us. Le joueur aura l'occasion d'en découvrir un peu plus lors du premier épisode. Ensuite, appâté, il devra passer à la caisse pour débloquent le reste via des achats in-app.

Mortal Combat X, le meilleur jeu de combat

Le dixième épisode de la série Mortal Kombat a touché toutes les plateformes classiques, consoles et PC confondus. C'est au tour du mobile de se l'approprier. Les combats sont ici soutenus par des actions contextuelles permettant d'activer les techniques avancées et les



fameuses fatalités, des coups qui permettent d'achever ses adversaires de la manière la plus sanglante possible. Un magasin permet d'acheter de nouveaux personnages et des potions d'âmes, pour redonner de la motivation à ses combattants.

Asphalt Xtreme, le meilleur jeu de course



Gameloft dit adieu à l'asphalte et jette ses bolides bourrés de nitro sur des pistes en terre et autres terrains marécageux. Un petit vent off-road qui fait du bien à la série.

Fifa Mobile, le meilleur jeu de sport



Véritable rouleau compresseur sur consoles et PC, FIFA est aussi bien fini sur iOS. Sa maniabilité tactile est exemplaire et ses modes de jeu intéressants. En revanche, c'est une véritable usine à gaz qui limite l'utilisation de ses fonctions, si l'on ne veut pas payer pour jouer.

Dofus Touch, le meilleur jeu multijoueur



Véritable bijou d'Ankama, Dofus a droit à sa version mobile. On y retrouve tous les éléments qui ont fait le succès de ce MMO sur ordinateur.

Angry Birds 2, le meilleur puzzle-game



Ce nouvel épisode des oiseaux tueurs offre de nouveaux pouvoirs et de nouvelles structures et se tourne vers une progression à la Candy Crush. Un système plus édulcoré et varié qui fonctionne bien.

Hearthstone, le meilleur jeu de société



Difficile de surpasser le jeu de cartes de Blizzard. Depuis sa sortie, il écrase toute la concurrence sur son passage et bénéficie de mises à jour régulières qui renouvellent son intérêt.

Quizcross, le meilleur jeu de quizz

Les développeurs de Ruzzle se mettent aux quizz. QuizCross fonctionne en joueur contre joueur. La formule est bonne et donne accès à de nombreuses questions créées par les développeurs, mais aussi par la communauté.



Chocolat au lait VS chocolat noir, exit la concurrence!

Vous aimez du chocolat et préférez celui au lait, mais les scientifiques affirment d'une seule voix que seul le chocolat noir est sain? Rassurez-vous, les chercheurs de l'Université d'État de Caroline du Nord ont trouvé une solution pour vous. Depuis fort longtemps, les scientifiques nous parlent des avantages du chocolat noir. Il est riche en antioxydants et conseillé même à ceux qui suivent un régime puisqu'il diminue le risque de maladies cardiovasculaires et de diabète. Pourtant, bon nombre de personnes ne sont pas accros à ce type de chocolat en raison de la grande quantité de cacao et, par conséquent, de son goût trop amer. Par contre, le chocolat au lait ne possède pas ces désavantages, mais — hélas ! — il n'est pas assez riche en antioxydants. Les scientifiques de l'Université d'État de Caroline du Nord ont décidé d'anéantir cette injustice, relaye Techtimes. Selon l'article publié dans le Journal «of Food Science», les collaborateurs de l'université ont développé une nouvelle technologie de production du chocolat au lait grâce à laquelle il devient aussi sain que le chocolat noir et ne perd pas son goût habituel. Donc, quelle est la recette ? Les chercheurs ont



rajouté un nouvel ingrédient, de l'extrait de coquille d'arachide. Normalement, on jette cette partie de la «noix» (en fait, l'arachide est légumineuse), mais les scientifiques ont extrait des composés phénols de sa coquille, qui ont été ajoutés au chocolat au lait avec de la poudre de maltodextrine au cours de sa production. 80 personnes ont goûté le produit fini. Elles ont dû le comparer au chocolat sans l'additif. Selon les résultats, les deux types de chocolat ont été appréciés par un nombre de personnes presque similaire. La nouvelle recette du chocolat aidera non seulement ses amateurs à avoir une hygiène alimentaire plus saine, mais aussi offrira la possibilité d'utiliser le fruit entier de l'arachide.

ZIKA

Sanofi Pasteur s'associe à deux instituts de recherche étrangers pour développer un vaccin

Le groupe pharmaceutique français Sanofi et sa division vaccins Sanofi Pasteur ont annoncé avoir établi avec la Fondation Oswaldo Cruz (Brésil), par l'intermédiaire de son institut de technologie en immunobiologie Bio-Manguinhos/Fiocruz et le Walter Reed Army Institute of Research (WRAIR, Etats-Unis), le principe d'une collaboration pour développer d'un vaccin contre le virus Zika. Cette collaboration fait suite à la signature cet été d'un accord de collaboration entre le WRAIR, laboratoire de recherche biomédicale du département de la Défense des Etats-Unis, et Sanofi Pasteur, portant sur la recherche et le développement d'un vaccin contre le virus Zika avec la technologie développée par le WRAIR pour un vaccin purifié à base de virus inactivé, a indiqué Sanofi dans un communiqué de presse. D'après ce nouvel accord de collaboration tripartite, Fiocruz, le WRAIR et Sanofi Pasteur envisagent de conjuguer leurs expertises pour lutter contre le virus Zika, tandis que Fiocruz, dont les activités viendront compléter celles des deux autres parties, apportera des compétences supplémentaires, visant à augmenter les chances de réussir à développer et à faire homologuer rapidement un vaccin sûr et efficace contre le virus Zika, explique le communiqué.



Le phénomène des chansons qui ne vous lâchent pas élucidé



Les psychologues britanniques ont expliqué le phénomène des chansons et mélodies qui ne vous lâchent pas. En moyenne,

environ 90% des personnes souffrent de «vers d'oreille» au moins une fois par semaine, habituellement quand le cerveau n'est pas très occupé. Dans le cadre d'une recherche qui a duré trois ans (2013-2016), une équipe des psychologues britanniques de l'université Durham a révélé ce qui fait qu'une chanson risque de tourner en boucle dans la tête sans qu'on puisse s'en débarrasser. Publiés dans la revue Psychology of Aesthetics, Creativity and the Arts, les résultats de la recherche montrent que les mélodies peu originales et faciles à retenir sont les plus collantes. «Ces chansons musicalement collantes semblent avoir un tempo rapide avec une forme mélodique commune et des intervalles ou répétitions inhabituels comme on peut entendre dans l'ouverture de «Smoke On The Water» de Deep Purple ou dans le refrain de «Bad Romance» de «Lady Gaga», explique la professeure Kelly Jakubowski. En outre, les scientifiques ont proposé plusieurs façons de se débarrasser des mélodies collantes. Par exemple, on peut immédiatement commencer à écouter une autre chanson ou simplement sa répéter dans la tête autant de fois que nécessaire, jusqu'à ce qu'elle disparaisse. Afin d'effectuer une analyse, les psychologues ont demandé à 3 000 personnes de nommer leurs vers d'oreille les plus fréquents. Toutefois, l'étude risque de poser un problème important à l'humanité : les résultats pourraient permettre aux publicitaires de composer des refrains inoubliables pendant des mois, affirment les psychologues.

Penser à la mort améliorerait les performances sportives

Une simple pensée à la mort, à la fragilité et à la brièveté de la vie humaine a boosté les performances des basketteurs dans une expérimentation. Il se peut que ce simple procédé puisse améliorer l'efficacité dans d'autres activités. Les psychologues du groupe dirigé par le professeur de psychologie sociale à l'Université d'Arizona Jeff Greenberg ont procédé à des expérimentations peu ordinaires avec des basketteurs, en introduisant



dans leur équipe, à leur insu, un chercheur. Colin Zestcott y était considéré comme un simple joueur parmi les autres. Comme résultat, un article a été publié dans le Journal of Sport and Exercise Psychology sur l'impact favorable des réflexions sur la mort et sur l'au-delà sur les performances sportives, notamment dans le basket-ball. Les chercheurs sont partis de la «théorie de la gestion de la peur de la mort», formulée dans les années 1980. Selon celle-ci, le respect de soi-même est l'un des moyens de surmonter la peur de l'inévitabilité de la mort qui est profondément ancrée dans chacun de nous et qui nous persécute en permanence. Le basket-ball a en quelque sorte permis de le vérifier. Dans une pause après le premier match, on a invité la moitié des joueurs à réfléchir sérieusement à la perspective de leur propre mort. L'autre moitié de l'équipe avait à remplir une enquête parfaitement insignifiante. Après la pause, ceux qui avaient réfléchi à la mort ont amélioré de 40 % leurs résultats, alors que tel n'était pas du tout le cas de leurs camarades. «Chacun de nous a ses aspirations intimes, et il investit le plus gros de ses efforts dans leur réalisation afin de parvenir à une sorte d'immortalité symbolique. Et le respect de soi-même donne à chacun le sentiment d'appartenir à quelque chose d'important, une chance de parvenir à une sorte d'immortalité», explique l'un des auteurs de l'article évoqué.

Le poisson zèbre, clé d'un traitement régénératoire de la moelle épinière



En étudiant ces poissons, capables de régénérer leur moelle épinière, les chercheurs ont isolé une protéine jouant un rôle important dans ce processus. La rupture de la moelle épinière entraîne la paralysie et souvent la mort chez les êtres humains. Mais le poisson zèbre pourrait détenir la clé d'un traitement réparateur. En étudiant ces poissons, capables de

régénérer leur moelle épinière, les chercheurs ont isolé une protéine jouant un rôle important dans ce processus. Cette découverte est parue dans la revue américaine Science. Kenneth Poss, professeur de biologie cellulaire à l'Université Duke (Etats-Unis) et l'un des principaux auteurs de ces travaux, se montre enthousiaste : «C'est l'un des exemples les plus remarquables de régénération de tissu dans la nature.» En effet, quand ces poissons ont la moelle épinière brisée, un processus réparateur se déclenche avec la formation, au sens littéral, d'un «pont». Les premières cellules sur les deux bords de la blessure se projettent à une distance représentant des dizaines de fois leur longueur pour combler le vide créé par la rupture de la colonne vertébrale. Enfin, les cellules nerveuses se développent et la guérison est complète huit semaines après la blessure. Le poisson auparavant paralysé recouvre sa mobilité. En pratiquant une recherche génétique, les scientifiques ont pu isoler un gène jouant un rôle clé pour la régénérescence cellulaire. Quand

ils ont bloqué l'expression de ce gène, qui permet la production de la protéine appelée CTGF, les poissons zèbres n'ont pas pu régénérer leurs tissus. Autre enseignement : humains et poissons zèbres partagent un grand nombre de gènes, dont celui produisant la fameuse protéine CTGF, qui est à 90 % similaire à celle de cet animal. Et quand les chercheurs ont inséré aux poissons zèbres la version humaine de ce gène à l'endroit d'une blessure de la moelle épinière, les tissus se sont régénérés, redonnant, là encore, leur mobilité aux poissons. Si «l'effet de cette protéine est frappant», les chercheurs estiment cependant qu'elle n'est probablement pas suffisante pour réparer à elle seule la moelle épinière chez les humains. Les prochaines recherches vont porter sur des souris, pour déterminer avec quels types de cellules de mammifère cette protéine induit une régénérescence des tissus. Ces scientifiques prévoient aussi d'étudier d'autres protéines impliquées dans le processus réparateur de la moelle épinière des poissons zèbres.

Livres

Khier Chouar et Guellouli Bensaâd, deux auteurs à découvrir

Les écrivains Khier Chouar et Gellouli Bensaâd offrent deux exemples dans la manière d'aborder la nouvelle, un genre qui a été mis en avant par de nombreux éditeurs algériens au 21^e Salon international du livre d'Alger (Sila). Dans son nouveau recueil en langue arabe, Moghlak Aw Kharidj Madjal At-Taghtia, Khier Chouar manie d'une main de maître l'art de la nouvelle, abordant des thèmes comme la folie et le rêve ou évoquant des textes de grands auteurs de la littérature universelle. Dans ce recueil de 12 nouvelles, paru chez Mim et dont le titre peut être traduit par Eteint ou en dehors de la zone de couverture, le nouvelliste raconte avec sobriété autant d'histoires, à la fois dramatiques et divertissantes, truffées de symboles et de délires hallucinatoires. Dialogue d'enfants, d'apparence innocent, mais à haute teneur politique, histoire cruelle de poupées animées, ou récit d'une folie empruntant son langage à la messagerie vocale téléphonique, autant de textes aux atmosphères étranges à découvrir dans ce recueil. Les lecteurs avertis y apprécieront, par ailleurs, la maturité technique et linguistique que met en œuvre l'écrivain pour conférer à ces nouvelles fluidités et simplicité, loin de toute expérimentation inutile ou rebondissements injustifiés. L'auteur réserve par ailleurs, une part importante de son livre à l'évocation d'écrivains comme le Colombien Gabriel Garcia Marquez, l'Argentin Jorge Luis Borges et le Japonais Yasunari Kawabata. Il fait dialoguer dans ces textes les œuvres de ces auteurs qui ont légué à la postérité de grands recueils de nouvelles, tout comme il invoque, dans d'autres, les personnages principaux des Mille et Une Nuits. Journaliste culturel et collaborateur de presse en ligne, Khier Chouar a déjà publié des romans, des recueils de nouvelles et des écrits dans les médias. L'écrivain et critique Gellouli Bensaâd publie, lui, Sadr El Hikaya, un recueil en langue arabe de nouvelles peuplées de marginaux, explorant l'univers de la campagne algérienne. Dans ce livre édité par Dar El Kalima et dont le titre peut être traduit par le cœur du récit, l'écrivain plonge dans les bas-fonds d'une ruralité décrite avec force détails et une attention particulière aux spécificités culturelles de l'environnement qu'il met en scène.

Journées cinématographiques de Carthage (Jcc) Le long métrage «Maintenant ils peuvent venir» remporte le Tanit d'argent

Le long métrage de fiction, «Maintenant ils peuvent venir» du réalisateur algérien Salem Brahimi a remporté le «Tanit d'argent de la Première œuvre aux 27^e Journées cinématographiques de Carthage (Jcc), rapporte l'agence de presse tunisienne.

En compétition dans la section «Première œuvre, Prix Tahar Cheraa», une des quatre catégories compétitives des Jcc, le film, sorti en 2015, comptaient parmi les douze autres œuvres de cinéastes arabes et africains, en compétition aux 27^e Jcc clôturées samedi dans la soirée. Lauréat du Prix «Annab d'Or» du meilleur film et le Prix d'interprétation masculine lors du 2^e Festival de Annaba du film méditerranéen, Maintenant ils peuvent venir, adapté du roman éponyme de Arezki Amellal, évoque la violence terroriste des années 1990, à travers l'histoire d'un couple. Le film tunisien «The last of us» de Alaa Eddine



Slim a remporté le «Tanit d'Or» de la section «Première œuvre» à laquelle avait participé également A mon âge je me cache encore pour fumer de la réalisatrice algérienne, Ryahana Obermeyer. Le Tanit d'Or, grand Prix des Jcc, est revenu au long métrage tunisien Zineb n'aime pas la neige de Kaouther Ben Hania, alors que l'Egyptien Mohamed Diab a décroché le Tanit d'argent pour Clash. Dans le court métrage, Marabout du Sénégalais

Alassane Sy a été couronné du «Tanit d'Or», alors que le Tanit d'Argent est revenu au Libanais Chadi Aoun pour son film «Silence». Une soixantaine d'œuvres cinématographiques étaient en compétition aux Jcc, une des plus vieilles manifestations cinématographiques en Afrique avec le Fespaco (Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou – Burkina Faso).

Asma H.

Chant andalou Le concours du 1^{er} Prix Abdelkrim Dali prévu du 16 au 19 Novembre à Alger



Le concours national de la première édition du Prix Cheikh Abdelkrim Dali, récompensant le meilleur interprète de chant andalou, est prévu du 16 au 19 Novembre à Alger, a annoncé hier à Alger la présidente de la fondation du nom du maître de ce genre musical traditionnel. Huit chanteurs du répertoire anda-

lou, sélectionnés entre septembre et octobre, parmi trente candidats, participent au concours de ce Prix devant se tenir à la salle Atlas (Bab el Oued), a précisé Wahiba Dali, petite fille du chanteur disparu en 1978, lors d'un point de presse. L'enregistrement d'un album, produit par la fondation «Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali», sanctionne le premier Prix de ce concours qui prévoit deux autres distinctions honorifiques. Les trois lauréats seront désignés le dernier jour de la compétition par un jury composé de quatre membres et présidé par le musicien et chef d'orchestre, Smail Henni, a, par ailleurs, fait savoir la présidente de la fondation créée en 2008. Né le 16 Novembre 1914 à Tlemcen (ouest), Cheikh Abdelkrim Dali est considéré comme une des plus grandes voix algériennes de la musique andalouse. Egalement musicien virtuose et polyvalent, il réalise ses premiers enregistrements dans les années 1930 avant d'intégrer l'orchestre de la station Radio Alger, dirigée par le maître Mohamed Fekhardji (1896-1956). Dans les années 1950, il rejoint le Conservatoire d'Alger où il sera enseignant à l'indépendance de l'Algérie.

Lehouari K.

3^e édition du panorama du film révolutionnaire à Mostaganem Projection du documentaire «Khadda erramz oua ezzeitouna»

Le film documentaire «Khadda erramz oua ezzeitouna» du réalisateur Djawdet Kessouma a été projeté, dimanche, à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» de Mostaganem, dans le cadre de la 3^e édition du panorama du film révolutionnaire (3 au 7 Novembre). Ce documentaire aborde, en 90 minutes, la vie et les œuvres de l'artiste peintre défunt Mohamed Khadda, natif de Mostaganem, qui demeure un des pionniers des arts plastiques modernes en Algérie, ayant réalisé des tableaux au profit de l'imprimerie où il exerçait. Khadda a participé à la première exposition des plasticiens algériens en 1963

avant de fonder l'Union nationale des arts plastiques en 1964 et a marqué l'histoire des arts plastiques algériens par des fresques du Tassili. Ce documentaire met en exerce des empreintes de Mohamed Khadda tout au long de sa carrière artistique à travers des tableaux, des fresques, des esquisses de décoration et de costumes de théâtre, des travaux de décoration de bureaux d'auteurs célèbres, dont Rachid Boudjedra et Tahar Djaout. Un autre film documentaire «El Gotra» (La goutte) du réalisateur Belkacem Hadjadj a été projeté dans le cadre de cette manifestation, traitant de l'histoire de six jeunes qui arrivent à

Alger à la quête d'un poste de travail et d'un logement. Les organisateurs ont programmé, dimanche soir, la projection du film «Ed-doukhalae» (Les intrus) du réalisateur Mohamed Hazourli. La séance de clôture prévoit, lundi, la projection de deux longs métrages «El batal el madjhoul» (Le héros inconnu) de Hadj Ali Menad et «El bir» (Le puits) de Lotfi Bouchouchi. Le programme de ce panorama du film révolutionnaire, initié par la maison et la direction de la culture et le théâtre régional de Mostaganem «Si Djillali Benabdelhalim», comporte la projection de neuf longs métrages et documentaires.

Patrimoine L'association écologique «Barberousse» honorée par la FAO

Une «attestation de trophée» a été décernée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dernièrement, à l'association écologique marine «Barberousse» d'Oran, pour avoir réalisé des récifs artificiels pour régénérer les ressources halieutiques, a-t-on appris du secrétaire général de l'Association. L'octroi de cette attestation est un hommage à l'association pour sa contribution aux objectifs de la journée mondiale de l'alimentation 2016 qui porte sur le thème «Le climat change, l'alimentation et l'agriculture aussi», a indiqué Chekroun Amine. L'association a conçu des récifs artificiels 100 pour cent algériens, immergés à Bousfer sur le littoral ouest de la wilaya d'Oran pour la régénération du milieu marin et le repeuplement halieutique, dont le nombre a atteint plus de 34 espèces. La direction de la pêche et des ressources halieutiques d'Oran avait proposé la candidature de l'association écologique «Barberousse» pour cette distinction avec un soutien du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, selon la même source. Cette attestation a été remise à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation, présidée à Constantine par l'égide du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en présence du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement et de représentants de la FAO et du programme des Nations unies de développement (PNUD). Le commissariat national du littoral a intégré cette association versée dans la préservation des ressources halieutiques et de la flore dans la gestion des îles Habibas d'Oran. Elle s'attèle actuellement à concrétiser le projet d'aménagement de l'île Plane d'Oran et sensibilise les enfants sur l'importance de préserver le littoral à travers plusieurs activités dans son atelier pédagogique.

Sahara occidental L'historique et l'évolution du conflit

Le Maroc a célébré, le 6 Novembre 2016, le 41^e anniversaire de la «Marche Verte» marocaine (6 Novembre 1975) sur fond de quatre camoufflets retentissants dont trois sur le Sahara occidental :

1. La décision de la Cour de justice européenne (CJUE) annulant le 10 décembre 2015 un accord entre le Maroc et l'Union européenne, tranchant en faveur des indépendantistes, mettant en question, par ricochet, la question de la souveraineté du Maroc sur ce territoire.

2. La visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon au Sahara, en mars 2016, **qualifiant le Sahara occidental de «territoire occupé» en confirmation de la tendance juridictionnelle européenne.**

3. La réception par l'Egypte d'une délégation du «Parlement sahraoui», conduite par son Président Khatri Addouh, 8 octobre 2016, à Sharm El Sheikh, à l'occasion des festivités marquant le 150^e anniversaire de la création du Parlement égyptien, au cours de laquelle elle a été reçue par le président égyptien Abdel Fattah Sissi. Cette rencontre prend à contre-pied la position officielle de l'État égyptien, qui avait indiqué, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Sameh Choukri, lors d'une visite en 2015 au Maroc, que son pays soutenait l'intégrité territoriale du royaume du Maroc.

4. Le quatrième camoufflet concernant proprement le Maroc a été le coup de théâtre infligé par la Cour de cassation de France dans l'affaire du «chantage» au roi du Maroc de la part de deux journalistes français Eric Laurent et Catherine Graciet, révélant au grand jour les tortuosités marocaines dans ses rapports avec la presse. En riposte, le syndicat des pétromonarchies a décidé de faire cause commune avec le Royaume chérifien, l'intégrant au sein du Conseil de coopération du

Golfe, lors d'un sommet tenu le 21 avril 2016 à Riyad, dans une démarche collective dont l'objectif sous-jacent, au-delà de leur soutien à la position marocaine sur le Sahara occidental, est de châtier l'Algérie dans son refus de participer à la déstabilisation de la Syrie et de criminaliser le Hezbollah libanais. Aussi, l'Algérie, forte de son succès à la réunion de l'Opep le 28 septembre 2016 à Alger, opère son grand retour sur la scène diplomatique, après une décennie de léthargie, se posant dans une zone constellée d'Etats faillis, en facilitateur du règlement des conflits régionaux, comme ce fut le cas pour le Mali. L'Algérie, via la base de Mers El Kebir, tout comme la Syrie via, la base de Tartous, accordent des facilités militaires à la marine militaire russe, brisant ainsi le monopole de la navigation des flottes de l'Otan en Méditerranée, un atout appréciable au moment où la Russie vient de dépêcher, en septembre 2016, pour la première fois depuis l'effondrement de l'Union soviétique, un porte-avions au large des côtes syriennes en appui à son aviation dans sa guerre contre les groupements du terrorisme islamiste. La Russie est à la fois le partenaire majeur de la Syrie dans sa «guerre contre le terrorisme», un fléau dont l'Algérie en a pâti pendant la décennie 1990 et le partenaire majeur de l'Algérie au Maghreb. Des informations de presse non confirmées officiellement ont fait état de contacts syro-turcs en Algérie en vue de résorber le contentieux entre les deux pays, dans la foulée du rapprochement entre Moscou et Ankara, à la suite de la tentative de coup d'Etat contre le Président Erdogan. **Mohammad VI, pour sa part, a fait mine de prendre ses distances avec les États occidentaux qu'il soupçonne d'avoir cautionné la démarche de Ban Ki-moon, en fin de mandat.** Dans un



discours prononcé, le 20 avril, à Riyad, le souverain chérifien a adopté une tonalité anti-occidentale qui tranche avec son positionnement habituel. Offensif, souverainiste, voire un tantinet populiste, le roi a choisi de s'attaquer, sans les nommer, aux puissances qui, selon lui, «complotent» contre les pays arabes stables. Entendre par là les monarchies arabes, les pétromonarchies du Golfe, la Jordanie et le Maroc. Précédé d'un voyage à Moscou, en mars, le roi du Maroc a dénoncé un «automne calamiteux», dans sa première allusion publique au «printemps arabe», dans une démarche qui apparaît comme une prise de distance avec la stratégie occidentale.

Au niveau de l'Afrique
Après 32 ans de bouderie, le Maroc a fait part, en juillet 2016, de son intention de réintégrer le forum africain, dans sa nouvelle version l'Union Africaine, à l'occasion du sommet de Kigali. Le Maroc avait quitté l'OUA en 1984 en signe de protestation contre l'admission de la République sahraouie, mais la politique de la chaise vide ne paraît pas avoir été payante, à en juger par le virage diplomatique à 180 degrés opéré par la diplomatie chérifienne. Mohammed VI a entrepris à la mi-octobre 2016 une tournée en Afrique anglophone (Ethiopie, Rwanda, Tanzanie), la

première du genre depuis son accession au trône il y a 16 ans, en vue d'améliorer la position diplomatique de son royaume, dans une manœuvre de contournement qui s'inscrit dans le prolongement de sa politique de partenariat avec les pays subsahariens, comme le Sénégal ou le Gabon, où il a vécu du temps de l'exil de son père, ou encore le Congo. Depuis 1984, plus de 30 pays dans le monde, dont les Seychelles, le Malawi, le Bénin ou encore le Tchad, sont revenus sur leur reconnaissance de la RASD. Retour sur ce dossier qui empoisonne les relations de l'Algérie et du Maroc depuis 41 ans. Un conflit qui risque de perdurer en raison des positions apparemment irréconciliables des ses deux protagonistes majeurs, Rabat privilégiant le «Grand Maroc» au «Grand Maghreb» et Alger la priorité de son débouché maritime sur l'Atlantique, via la RASD, alors que le chef historique du mouvement indépendantiste sahraoui vient de décéder le 31 mai 2016 des suites d'une longue maladie. La République arabe sahraouie démocratique (RASD), proclamée le 27 février 1976, par le Front Polisario, est un territoire de 266 000 km² du Nord-Ouest de l'Afrique, bordé par la province marocaine de Tarfaya au nord, l'Algérie au nord-est, la Mauritanie à l'est et au sud, tandis que sa côte ouest donne sur l'Atlantique. Frontalier de l'Algérie sur 42 km, de la Mauritanie sur 1561 km, et du Maroc sur 443 km, **les zones de contrôle du Maroc et de polarisation sont séparées par un mur de sable, construit par les Marocains avec l'aide d'experts israéliens et américains.**

La zone sous contrôle marocain se trouve à l'ouest du mur, la zone sous contrôle du Polisario à l'est. Le mur mesure plus de 2 000 km de long et permet de bloquer les véhicules. Il est composé

d'une série de barrières fait de deux remblais de sable de 3 m de haut protégés par des champs de mines et de fortifications placées tous les 5 km. 41 ans après la proclamation de son indépendance, cette ancienne colonie espagnole n'a toujours pas trouvé de statut définitif sur le plan juridique. Le Sahara occidental est en effet en proie à un conflit opposant les indépendantistes sahraouis du Front Polisario au Maroc qui revendique sa souveraineté sur l'ensemble du territoire. Il figure sur la liste des territoires non autonomes selon l'ONU depuis 1963, suite à une demande du Maroc. **Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu de 1991, le statut final du Sahara occidental reste à déterminer.** Devenu un enjeu global illustrant la rivalité entre le Maroc et l'Algérie, **le dossier saharien bloque toujours la construction de l'Union du Maghreb arabe (UMA).** Le Front Polisario est un mouvement dont l'objectif est l'indépendance totale du Sahara occidental, revendication soutenue par l'Algérie, avait proclamé l'indépendance du territoire dans la foulée du retrait espagnol de cette enclave, en 1974. La population est de 519 415 habitants, soit une densité de 1,85 habitant par km², le sahraoui parle arabe ou berbère. Sa monnaie nationale est la peseta sahraouie, monnaie commémorative frappée occasionnellement mais non utilisée dans les échanges commerciaux. Sa monnaie d'usage demeure le dirham marocain, à tout le moins dans le secteur marocain du Sahara. Depuis le cessez-le-feu de 1991, le Maroc contrôle et administre environ 80 % du territoire, tandis que le Front Polisario en contrôle 20 % laissés par le Maroc derrière une longue ceinture de sécurité, le «mur marocain».

R.N.



Palestine Abbas peut lever l'immunité des députés, confirme la justice

La Cour constitutionnelle palestinienne mise sur pied il y a quelques mois par le Président Mahmoud Abbas l'a jugé dimanche en droit de lever l'immunité des parlementaires, ce qui pourrait lui permettre d'écarter les prétendants à sa succession. L'instance a ainsi confirmé la validité du décret qu'Abbas, âgé de 81 ans, a signé en 2012 pour lever celle de Mohamed Dalhan, considéré comme son rival le plus sérieux. Il l'a également exclu du Fatah, principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). «La Cour constitutionnelle (...) déclare que le Président Abbas a toute autorité pour lever l'immunité de tout membre du parlement quand le conseil législatif n'est pas réuni»@, dit-elle dans un communiqué repris par l'agence officielle Wafa. Plusieurs détracteurs de Mahmoud Abbas au sein du Fatah ont condamné cet arrêt, tout comme ses adversaires islamistes. Mohamed Dalhan, qui vit en exil à Abou Dhabi, est recherché pour corruption par la justice palestinienne.

Yémen Libération d'un américain détenu plus de 18 mois

Un citoyen américain qui a été détenu pendant plus d'un an et demi par les miliciens houthis au Yémen a été libéré, a déclaré dimanche le secrétaire d'Etat John Kerry. Wallead Youssouf Pitts Loukman a été libéré avec l'aide d'Oman, a précisé John Kerry, ajoutant que son équipe et lui s'étaient préoccupés de ce cas dès le départ. «Nous reconnaissons tous le geste positif des Houthis», souligne le secrétaire d'Etat. Wallead Youssouf Pitts Loukman est le troisième Américain détenu par les miliciens houthis à être libéré depuis la mi-octobre. Les affrontements entre Houthis pro-iraniens, qui tiennent Sanaa depuis septembre 2014, et forces loyalistes soutenues par l'Arabie saoudite ont déjà fait des milliers de morts.

Irak

Des centaines d'Arabes chassés de Kirkouk par les Kurdes

Les forces kurdes irakiennes ont détruit les maisons et chassé des centaines d'Arabes de la ville de Kirkouk (nord), dans d'apparentes représailles à une récente attaque de Daesh, a déploré Amnesty International hier. Sur la défensive à Mossoul, située à 170 kilomètres de là, les djihadistes avaient lancé le 21 octobre une attaque contre Kirkouk pour tenter de faire diversion, dans laquelle 74 djihadistes et 46 personnes avaient été tués. L'ONG affirme qu'à l'issue de cette attaque de plusieurs jours, les autorités de la ville - contrôlée par les Kurdes -, ont détruit brutalement les habitations de plusieurs centaines d'Arabes irakiens, leur ordonnant de quitter la ville.

«Illégal et cruel»

Un père de 10 enfants a ainsi raconté à Amnesty comment des militaires étaient venus dans son quartier pour dire aux résidents de partir d'ici le matin. A l'aube du 25 octobre, quelques jours après l'attaque de Daesh, «les habitants ont été évacués de force et des bulldozers ont démoli» les centaines de maisons du quartier dont la sienne. Parmi ces habitants chassés de force de Kirkouk et de villages des alentours figurent quelque 250 familles qui avaient déjà dû fuir leur ville d'origine à cause de violences, selon Amnesty qui a relevé des cas de confiscation de cartes d'identité. «Expulser et déplacer de force des résidents sunnites arabes de Kirkouk est illé-



gal et cruel», a dénoncé l'ONG en demandant aux autorités kurdes de mettre fin «immédiatement» à ces pratiques.

Les Kurdes irakiens accusés de renvoyer des déplacés vers les zones qu'ils ont fui

«De telles destructions, non justifiées par une nécessité militaire, constituent un crime de guerre. Ordonner le déplacement de populations civiles - à moins que ce ne soit

pour leur propre sécurité ou que cela soit justifié par une nécessité militaire - constitue également un crime de guerre», écrit Amnesty. En janvier, Amnesty International avait déjà accusé les forces kurdes d'avoir détruit des milliers de maisons dans le nord de l'Irak dans une tentative apparente de déplacer les populations arabes.

L'ONG a aussi accusé les Kurdes irakiens de renvoyer de force des déplacés vers les zones qu'ils ont fui même si la sécurité n'y a pas été rétablie.

Arabie saoudite

Un opposant handicapé condamné à mort

L'Arabie saoudite a condamné à mort un handicapé de 23 ans, rapporte notamment le journal britannique *The Independent*. Munir al-Adam pourrait être décapité pour avoir participé à une manifestation de l'opposition. Un tribunal l'a, entre autres, reconnu coupable de «violences contre la police» à la fin de l'année 2011. Partiellement aveugle et sourd, il affirme être dorénavant complètement sourd d'une oreille après avoir été battu par les forces de l'ordre. Sa famille affirme que c'est justement en raison des coups reçus qu'il a signé des aveux. Lui-même explique qu'on lui reproche notamment l'envoi de SMS à une époque où,

assure-t-il, il n'avait pas l'argent pour posséder un téléphone portable. Il a fait appel de sa condamnation.

L'Arabie au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU

«Le cas de Munir illustre à quel point les autorités saoudiennes sont bien trop heureuses de soumettre les personnes les plus vulnérables à la lame du bourreau», dénonce Maya Foa, de l'association Reprieve, qui lutte contre la peine de mort. En Arabie saoudite, les condamnés à mort sont exécutés par décapitation au sabre.

Le pays est un de ceux où la peine capitale est la plus mise en pratique et sa mise en oeuvre est en hausse ces dernières années. Malgré cela, l'Arabie a intégré fin octobre le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU (Organisation des Nations unies). Munir al-Adam n'avait que 18 ans au moment des faits qui lui sont reprochés. Il est originaire de la région de Qatif, à l'est de l'Arabie, une zone chiite dans un pays ultra majoritairement sunnite, une autre branche de l'islam. Ses handicaps visuels et auditifs sont survenus après qu'il s'est retrouvé au milieu d'incidents lorsqu'il n'avait que 6 ans.

Mali

Un Casque bleu togolais et 2 civils tués dans une attaque

Un Casque bleu togolais et deux civils maliens ont été tués dimanche dans l'attaque d'un convoi de la Mission de maintien de la paix de l'ONU au Mali près de Douentza, dans le centre du pays, a annoncé la Minusma. Sept Casques bleus togolais ont par ailleurs été blessés, dont trois grièvement, a ajouté dans un communiqué la Minusma, qui compte 11 000 hommes. Cette attaque est survenue alors que le ministre canadien de la Défense, Harjit Sajjan, était dimanche au Mali où il a été reçu par le Président Ibrahim Boubacar pour évoquer le possible déploiement de Casques bleus canadiens dans ce pays. Une mine ou un engin explosif artisanal a explosé au passage d'un convoi des Casques bleus. L'explosion, qui a eu lieu vers 10h30 locales, a été suivie par des tirs des assaillants à 45 km au nord de la ville de Douentza, dans la région de Mopti, précise le texte. Une enquête de la gendarmerie malienne sera ouverte sur la présence de civils qui suivaient le convoi des Casques bleus au moment de l'attaque, selon le communiqué. «La Minusma réitère sa détermination à continuer son appui au

Mali», ajoute le texte. Par ailleurs, dans la région de Tombouctou, des hommes armés ont attaqué dimanche un camp de l'armée malienne, selon des sources locales et sécuritaires. Le mouvement Ansar Dine a revendiqué dimanche soir cette attaque menée contre la base malienne de Gourma Rhaous, affirmant avoir détruit six véhicules militaires avant de partir, dans un communiqué diffusé en Mauritanie par Al Akhbar, qui reçoit et diffuse des communiqués des groupes djihadistes du Sahel. Selon le communiqué, l'attaque, qui a eu lieu à 02h du matin, s'est terminée une heure et demie plus tard. «Nos combattants ont totalement investi la base», affirme le mouvement, indiquant avoir emporté cinq véhicules, dont un équipé d'une mitrailleuse. Les assaillants ont incendié six véhicules, dont trois camions militaires. Ibrahim Boubacar a réuni dimanche soir un conseil de défense restreint après cette attaque. Le président «a donné des instructions pour que les forces de défense et de sécurité adoptent plus une position mobile et non plus statique dans plusieurs localités du pays, notamment au nord», a

déclaré l'un des participants. Ansar Dine parle de «plusieurs morts et blessés parmi les militaires maliens» et reconnaît avoir perdu l'un de ses hommes. Mais, selon des sources militaires, il n'y a pas eu de morts dans cette attaque.

Possible déploiement canadien

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a appelé dimanche le président malien à prendre les «initiatives nécessaires» pour faire avancer la paix dans le nord du Mali, toujours instable. Un soldat français a été tué vendredi - le 16e au Mali depuis 2013 - par un engin explosif dans le nord du pays, où des groupes djihadistes restent actifs malgré la signature de l'accord de paix. M. Le Drian a justifié l'intervention française au Mali, déclenchée en 2013, puis l'opération Barkhane (4000 hommes), mise en place un an plus tard dans cinq pays du Sahel. Selon lui, sans l'intervention française Serval en 2013, «il y aurait aujourd'hui un Etat terroriste du côté de Mossoul et Raqa et un Etat terroriste en Afrique». Reçu dimanche soir

par le président malien, le ministre canadien de la Défense est venu évoquer le possible déploiement de Casques bleus de son pays. «Je suis venu au Mali pour écouter la partie malienne, (...) pour bien comprendre avant de prendre les décisions», a déclaré M. Sajjan à la presse, après avoir rencontré le président et plusieurs ministres maliens dont ceux de la Défense et des Affaires étrangères. En août, le gouvernement canadien avait annoncé la mise à disposition de 600 soldats pour des opérations de maintien de la paix des Nations unies. Jeudi, le Premier ministre Justin Trudeau avait affirmé qu'une annonce devait être faite «dans les prochaines semaines» sur un éventuel déploiement au Mali.

L'ONU avait récemment fait part de son intérêt pour le déploiement d'hélicoptères canadiens au Mali. Les Pays-Bas ont prévu de retirer leurs sept appareils en janvier. Malgré l'intervention militaire internationale en cours depuis 2013, qui avait chassé les groupes djihadistes qui avaient pris le contrôle du nord du Mali en 2012, ceux-ci restent actifs. Des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes et de l'ONU.

Syrie

28 morts dans un raid contre une école syrienne

L'horreur, encore et toujours. Vingt-deux enfants et six enseignants ont été tués dans des raids menés mercredi contre une école dans la province syrienne d'Idleb, dans le nord-ouest du pays, a indiqué l'Unicef. Dans un communiqué, son directeur général, Anthony Lake, dénonce «une tragédie» et un possible «crime de guerre». Il pourrait s'agir selon lui «de l'attaque la plus meurtrière contre une école depuis le début de la guerre» en Syrie il y a cinq ans et demi.

«**C'**est une tragédie, c'est un scandale et si cette attaque est délibérée, c'est un crime de guerre», a-t-il ajouté. L'école a été attaquée «à plusieurs reprises», précise le communiqué, sans donner davantage de détails.

Les forces responsables pas identifiées

Un précédent bilan faisait état de 35 civils tués dont onze enfants. «Des avions militaires ont mené six frappes sur le village de Hass, contre une école et ses environs, tuant 35 civils, dont 11 enfants», a indiqué l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH). Un des projectiles est tombé à l'entrée de l'école au moment où les enfants étaient évacués en raison des bombardements, a affirmé à l'AFP un militant anti-régime du Idleb Media Center qui a requis l'anonymat. L'Unicef n'a pas précisé par qui avait été menée cette attaque.

Poursuite de l'offensive anti-djihadiste sur Raqa

La force arabo-kurde soutenue par les Etats-Unis poursuit son offensive pour prendre Raqa, «capitale» du groupe Etat islamique (EI) en Syrie, accroissant la pression sur les djihadistes déjà acculés à Mossoul, en Irak. Distantes de près de 400 kilomètres, Mossoul et Raqa sont les deux dernières grandes villes contrôlées par l'EI, qui a perdu une grande partie des territoires qu'il avait conquis en 2014 en Syrie et en Irak. «La grande bataille pour la libération de Raqa et de sa province a commencé», a annoncé



dimanche la porte-parole de l'offensive, Jihan Cheikh Ahmad, à Aïn Issa, une localité située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Raqa. «La bataille ne sera pas facile (...) mais il faut (...) entraver la capacité du groupe (EI) à mener des attaques terroristes contre les Etats-Unis, nos alliés et nos partenaires», a déclaré le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter. Baptisée «Colère de l'Euphrate», l'offensive a été lancée samedi soir par les Forces démocratiques syriennes (FDS), alliance anti-EI dominée par les Kurdes, mais qui comprend aussi des combattants arabes et turkmènes. Depuis, cette force s'est emparée de 10 villages et de plusieurs hameaux de cette région du Nord de la Syrie, a indiqué en fin d'après-midi Mme Ahmad, jointe par téléphone de Beyrouth. Un correspondant de l'AFP a vu des dizaines de combattants se diriger à bord de véhicules vers le front depuis Aïn Issa, la position des FDS la plus proche de Raqa. Sur une colline désertique à un kilomètre d'Aïn Issa, il a pu voir au moins un soldat portant un écusson américain sur son casque avec des combattants des FDS, près d'un véhicule tout terrain transportant du matériel militaire. «Raqa sera libérée grâce à ses enfants (...) arabes, kurdes et turkmènes, des héros combattant sous la bannière des FDS, avec la participation active des Unités de protection du peuple kurde (YPG) et des Unités de protection de la femme (YPJ), en coordination avec la coalition internationale», a déclaré la porte-parole de l'offensive.

Nous vaincrons

«Nous vaincrons comme à Kobané, Tall Abyad, Hassaké, al-Hol, Chaddadé et

Minbej», a renchéri Mme Ahmad, en référence aux villes perdues par l'EI en Syrie au cours des derniers mois. Elle a précisé que les FDS avaient avancé de 10 kilomètres à partir de deux axes partant du nord de Raqa depuis les localités d'Aïn Issa et de Suluk. La reconquête se déroulera en «deux étapes : libérer la province de Raqa pour isoler la ville, puis contrôler la ville», selon Tala Sello, porte-parole des FDS basé à Hassaké (nord-est). La coalition internationale «a fourni une première livraison d'arsenal et d'équipements, dont des armes antichars», a précisé T. Sello. Tandis que «près de 50 conseillers et experts américains sont présents dans le centre d'opérations», selon une source du commandement des FDS. Les FDS, qui comptent 30 000 combattants, ont été promus par Washington comme un allié clé contre l'EI, mais cette alliance est compliquée par l'opposition féroce aux YPG de la Turquie, alliée des Etats-Unis au sein de l'Otan. Selon T. Sello, les FDS se sont mises d'accord avec les Etats-Unis sur le fait «qu'il n'y aura aucun rôle turc ou des rebelles qui leur sont alliés dans l'offensive» de Raqa. Brett McGurk, émissaire américain auprès de la coalition internationale anti-EI, a toutefois déclaré dimanche à Amman que les Etats-Unis étaient en «contact étroit» avec la Turquie pour coordonner l'offensive sur la ville de Raqa. En août, le président turc Recep Tayyip Erdogan avait annoncé que l'opération lancée par son armée pour chasser de la frontière syro-turque l'EI, mais aussi les combattants kurdes allaient s'étendre à Raqa, située à une centaine de kilomètres de la frontière turque. Dans ce contexte, «la question (de la reprise de Raqa) est loin d'être réglée. Qui appuie qui? Qui

fait quoi? Tout cela n'est pas très clair», a commenté une source sécuritaire en France, un pays qui fait partie de la coalition.

Forte résistance à Mossoul

Ankara veut également jouer un rôle dans la bataille de Mossoul, qui entre lundi dans sa quatrième semaine. Les forces d'élite irakiennes combattent rue après rue les djihadistes dans les quartiers-est de la ville, où «la résistance est très forte», a déclaré à l'AFP le lieutenant-général des forces d'élite (CTS) irakiennes, Abdelghani al-Assadi. D'autres unités se rapprochent de la ville par le nord et le sud.

Ces combats poussent un nombre croissant de civils à fuir

Par ailleurs, Amnesty International a déclaré lundi que les forces kurdes irakiennes avaient détruit les maisons et chassé des centaines d'Arabes de la ville de Kirkouk, dans le nord de l'Irak, apparemment en représailles à une récente attaque de l'EI. Selon l'ONG, à la suite d'une attaque de plusieurs jours lancée par l'EI sur Kirkouk le 21 octobre, les autorités de la ville, contrôlée par les Kurdes, ont détruit les habitations de plusieurs centaines d'Arabes irakiens, leur ordonnant de quitter la ville.

Afghanistan

Une Australienne enlevée à Kaboul

Une Australienne travaillant pour une organisation non-gouvernementale a été enlevée samedi à Kaboul, rapporte dimanche la chaîne de télévision afghane Tolo News. L'ambassade d'Australie vérifie l'information, a fait savoir le ministère des Affaires étrangères à Canberra. Une autre Australienne travaillant pour une organisation humanitaire avait été enlevée en août à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan. Elle a été libérée saine et sauve fin août. Un enseignant australien de l'Université américaine a par ailleurs été enlevé le 7 août dans la capitale avec un de ses collègues américains.

Haïti

Dix morts dans des crues survenues au cours du week-end

Des crues ont tué 10 personnes à Haïti au cours du week-end, a dit dimanche un responsable du ministère de l'Intérieur, alors que le pays peine à se remettre du passage de l'ouragan Matthew, qui a fait 1000 morts et 175 000 sans-abri le mois dernier. L'ouragan a détruit des stocks alimentaires, des réseaux d'électricité, de télécommunications et de transports et rempli les champs d'eau de mer et de déchets. La saison des ouragans dure jusqu'à la fin du mois et des pluies persistantes ont provoqué des glissements de terrain, des inondations et plusieurs morts lors des semaines qui ont suivi le passage de Matthew. «(Les morts) ont été le fait de circonstances variées mais ont toutes un lien avec la pluie», a dit Albert Moulion, porte-parole du ministère de l'Intérieur. «La vigilance est toujours de mise car les conditions météorologiques indiquent qu'il y aura encore plus de pluie cette semaine».

Chine

Deux indépendantistes de Hong Kong empêchés de siéger

Le Parlement chinois a voté une interprétation de la Loi fondamentale de Hong Kong disant que les élus doivent prêter allégeance à la ville comme faisant partie de la Chine, ce qui constitue l'intervention la plus directe de Pékin dans le système judiciaire du territoire depuis sa rétrocession de 1997. Le texte devrait en effet empêcher deux députés indépendantistes élus en septembre de prendre leurs fonctions au sein du Parlement de Hong Kong. Dimanche, la police hongkongaise a

affronté des militants pro-démocratie près du bureau de la représentation chinoise où un rassemblement s'était formé pour protester contre cette volonté de Pékin de bloquer l'entrée au Parlement local de partisans de l'indépendance du territoire. L'agence de presse Chine nouvelle a rapporté que le Parlement chinois a décidé, à l'issue de sa session bimensuelle régulière, que les deux députés indépendantistes ne pouvaient siéger au parlement de Hong Kong s'ils refusaient de se

conformer aux procédures légales au moment de prêter serment. Le Parlement chinois s'est appuyé sur l'article 104 de la Loi fondamentale, qui fait office de constitution de Hong Kong, qui dit que les élus doivent prêter allégeance à Hong Kong comme faisant partie de la Chine au moment de prendre leurs fonctions. L'intervention de Hong Kong est susceptible de galvaniser les partisans de la démocratie dans le territoire, où certains craignent que le régime politique autonome dont jouit le territoire soit menacé.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA

NIF : 099817019002328

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL
N° 68/2016

La direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimal concernant la réalisation des travaux VRD primaire et secondaire suivant :

N° LOT	LOT	SITE - COMMUNE
01	VOIRIE + AMENAGEMENT EXTERIEUR + AEP + ASSAINISSEMENT + ECLAIRAGE PUBLIC	Site : 324 Logts Route Ain Boussif Commune : BIRINE

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées en :

Catégorie 03 ou plus travaux publics - Activité principale ou secondaire

De retirer les cahiers des charges gratuitement auprès de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction sis à la cité des Jardins - Djelfa.

Pièces demandées :

I/* - La première enveloppe « dossier de candidature » et doit contenir les pièces suivantes :

- 1/- Déclaration de la candidature
- 2/- La déclaration de probité cachet paraphé signé par le soumissionnaire.
- 3/- Statut des sociétés (SPA/ EURL/SARL/SNC et SCS) copie
- 4/- Certificat de Qualification demandé (en cours de validité) copie
- 5/- Bilan Financier de l'entreprise de l'année 2015. copie.
- 6/- Moyens matériels de contractant à mettre à la disposition du projet justifiés par des copies des cartes grises pour matériel roulant ou une pièce justificatif pour le matériel non roulant (une facture ou un PV d'huissier de justice).
- 7/- Liste nominative du personnel (copie), justifiée par le nombre déclaré dans la CACOBATPH ou la CNASAT).
- 8/- Références professionnelles pour les 4 ans derniers. (2012.2013.2014.2015) copie.

II/* - La deuxième enveloppe « offre technique » et doit Contenir les pièces suivantes :

- 9) Déclaration à souscrire cachet paraphé signé par le soumissionnaire.
- 10) Le présent cahier des charges cacheté paraphé signé par le soumissionnaire
Portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

III/* - La Troisième enveloppe « offre financière » et doit comporter :

- 13) Un devis quantitatif et estimatif.
- 14) Un bordereau des prix unitaires.
- 15) La lettre de soumission visée et signée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa
sis cité des jardins /Djelfa.

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées, (offre technique), (offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE
LA WILAYA DE DJELFA, CITE DES JARDINS.

APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N° : 68/2016

* Lot N°.....

Site :

Commune de :

<<Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et jugement des offres>>

Les offres doivent être déposées le (21) vingtième jours de 08h00 à 13h00 à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux ou au BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14h30 au siège de la direction d'urbanisme et de la construction. Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

L'Echo d'Algérie : 8/11/2016 - Anep : 433 532

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique

Office national des oeuvre universitaires

Direction des oeuvres universitaires d'Alger centre
04, rue Mokhtar Abdelatif ex-Dr Trollard - Alger centre

Mise en demeure N°02

M. MEBARKI Mohamed

Fournisseur des Résidences Universitaires en Poulet et Oeufs Frais durant l'année budgétaire 2016, vous êtes mis en demeure d'honneur vos engagements contractuels dans les 24 heures pour les livraisons prochaines conformément aux dispositions des articles 08, 09, 10 du marché pour l'approvisionnement régulier en fonction des demandes des restaurants universitaires «quantité et qualité».

Faute de quoi, il sera fait application des dispositions des articles 14 et 22 du marché et conformément à l'article 112 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, et vous supporterez l'incidence financière provenant de la différence des prix dans le cas d'un approvisionnement auprès d'un tiers et la mise à exécution des dispositions réglementaires relatives à la résiliation unilatérale.

L'Echo d'Algérie : 8/11/2016 - Anep : 433 578



L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com

Sudoku

N° 1329

		4			5			
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
					3			
9			2		6		8	1

Codes

N° 1329

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1		9	10	7	7	1
5	1	6	5		3	5	2	1	7	3	1	12	7
2		13	10	9	1	7	10	2	3	6	5		11
1	8	2	7	10	14	1		1	9	13	6	11	1
7	1	8	2	6		8	10	3	8	3		12	2
3	13		15		7	3	5	4	G	8	3	13	6
5		2	7	10	3	5	10	5	2		3	13	13
1	11	10	3	8	8	1		6	O	9	3		6
7	3	8	1	1		16	10	3	7	1		10	4
	17	16		11	13	1	12	7	1		11	13	3
1		10	9	2	10	5	2		9	10	8	1	1
16	6	5	6	3		2	1	7	7	6	3	7	
8	12	3	8	8	1		13	3	1	12		2	10
	2	1		1	2	9		18	1	2	2	1	8

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17
3	9	3	13	1	8								

Pêle-mêle

ACCES
CROASSE
DARDEE
DIVAGUE
DIVERGE
DOSSARD
DUCAL
ECHAUDE
ELUDEE
ETAGERE

HACHIS
JOUeuse
MERCIER
OBEIE
PLACIDE
PLAQUEE
PSAUME
RECASE
VERGER

E R E G A T E P
R J O U E U S E
E S I H C A H R
G D E L U D E E
R O I M E S P I
E S E V S L L C
V S B A A A A R
I A O C C G Q E
D R I U E C U M
C D D A R D E E
E D U A H C E S

E G R O G E D B
E T T O R A C E
D E C H U E N R
P S L O E I A E
E E U U D N G T
N U M R O A E P
D E A B Y F R M
R J L E R P E O
E I E L S U A D
E F F R O I M P
E E S O P P O E

ANOBLIE
BERET
CAROTTE
DECHUE
DEFOULE
DEGORGE
DOCTE
DOMPTER
EFFROI
EGAYEE
EMBRUME
JARDINE
NAGER
OISEAU
OPPOSEE
PAPYRUS
PENDRE
POLLEN
REMUEE

Mots fléchés

N° 1329

QUI FONT DU BRUIT ABANDONNER (... À)	FRUITS DU POTAGER ZÉRO !	ESTROPIÉ PLUS VÊTU	BRONZÉ, HÂLÉ BIZARRES	FATIGANTES, ÉREINTANTES	PÉRIODE LONGUE HABILETÉ	FAIT UNE ISOLATION
AGITÉES CONFONDIT, MÉLANGEA				LE PMU ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITEMENT
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT			COMMUN RIVIÈRE SUISSE		
		UNE ÉCOLE NATIONALE PROVOQUA LA FAMINE			MALADIE DE PEAU JUVÉNILE	
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME ROULA, TROMPA		ÉTUIS RIGIDES			CHOISI À NOUVEAU
		IMBU DE SOI-MÊME		CLEF POUR ALI BABA	TERMINAISON DE PREMIER GROUPE	
SPORT DE VAGUES UN AVARE FAMILIER			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN MARITIME		
		PISTES DE TORÉADORS CHANCE, AVANTAGE			AUTRE NOM POUR RA AMEUBLIS LE SOL	
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')				UNITÉ DE PUISSANCE SONORE GLACER	
			CRIE À LA NAISSANCE CARNATION DU VISAGE			ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE INSTRUMENT		M		ÉPOQUE DE LA REPRODUCTION
		IL SOIGNE DES BÊTES GRIMACE				
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE PERDIT			OBJECTIF, DESSEIN	PETIT RUISSEAU	
		ALCOOL FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		BAISER ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBUTEUR DE LETTRES				SANS RIEN SUR ELLE	ENFILE SUR SOI
			POUR LE PLATINE		CRÊPE EN ORIENT MOT DE CONDITION	
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPIRATION	
			OBSERVANT			

Solutions

Mots codés

S S A C R U M E A V S
E N F A S O S A R S
N E U F A S A L A R P
R I P S I N G L E T P I
O N O R M E B R A S E R
C A S T E B E A U F O R T
R E S S A V T T A N T
N I D A V A R I S C I N O
O I L E L E U R E R
H E R E C U I V R E U
C L A I E A R Y T H M I E
R A C L E T T E S T G
O S I N N U E X S U E T
T R A M E R P E N E T R E

Mots fléchés

R S B A M C
R U S S I E S A V I S
F A N C R O U S T I L L A N T
P E N S E E S T E P P E R
P I S S E A V E R T A P T E S
T U N N E L L A N I S E N T
M A N E G E C E P S O M E
H I T S E N E S A U T S
O R E E S O T L E S
E N I N V A R E L E S A V
I N O N D A I O C A S A V
R E T R E C I R A
O U S E R O N S B E C
E P I E R U E S
T U R E L L E S

Sudoku

237	896	514	465	723	189	952	378	641
896	145	273	921	468	357	734	619	582
514	732	968	873	519	426	681	254	397
465	968	723	873	723	426	952	378	641
723	468	519	921	468	357	734	619	582
189	357	426	873	519	426	681	254	397
952	734	681	873	519	426	952	378	641
378	619	254	921	468	357	734	619	582
641	582	397	873	519	426	952	378	641

NUMEROS
UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES
AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIO

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

08h00 : Bonjour d'Algérie	14h10 : El Ilm Bayna Yedaik II	19h25 : Nhar Oua Nhar
09h30 : Layali El Baydha'ef	14h40 : Souffrances d'une femme	20h00 : Journal Télévisé en Arabe
10h00 : Sahra'e El Taldj	15h10 : Khali Oua télégraphe	20h45 : Mass'art
10h30 : Panchel El Mouhib	16h50 : Troupe El Haouasse II	21h15 : Mon amie, ma soeur
11h00 : Questions d'actu	17h20 : Layali El Baydha'e	22h40 : Expression livre
12h00 : Journal Télévisé en Français	18h00 : Journal Télévisé en amazigh	23h30 : Layali El Baydha'e
12h25 : Avis aux consommateurs	18h20 : Familetna	00h00 : Journal Télévisé en Français
12h50 : Taouame El Rouh	19h00 : Journal Télévisé en Français	

20h55 : **Person of Interest**

Samaritain semble avoir gagné la bataille, laissant la Machine de Finch en bien mauvais état. En attendant des jours meilleurs, Reese et ses amis doivent se mettre à l'abri. Finch décide de réparer son invention. De son côté, Fusco fait l'objet d'une enquête des affaires internes pour son implication dans la mort d'Elias et de Dominic, alors qu'ils étaient sous sa surveillance.

20h25 : **Plus belle la vie**

Alors que Nathan suit aveuglément son intuition, Léa et Babeth poursuivent leur dialogue de sourds. Parallèlement, les Boher restent sans voix face à leur nouvelle «femme de ménage»...

20h50 : **Les guerres cachées contre Daech**

Le monde est ouvertement en guerre contre le groupe Etat Islamique. Mais le conflit cache des intérêts religieux et politiques divergents selon les armées qui le combattent sur place. A l'heure de la bataille de Mossoul, Jérôme Fritel donne parole aux acteurs de cette guerre mais aussi à de nombreux experts. Il recueille notamment les témoignages de l'ancien gouverneur de Mossoul, à la tête d'une armée privée, du numéro 2 du Hezbollah libanais, bras armé de l'Iran en Syrie, et de l'ambassadeur américain à Damas.

22h50 : **Election américaine : Showtime !**

L'élection présidentielle américaine de 2016 permettra d'élire le 45e président des Etats-Unis. Hillary Clinton, candidate du Parti Démocrate, et Donald Trump, candidat du Parti Républicain, étaient au coude à coude pour succéder à Barack Obama à la Maison Blanche. Durant plusieurs semaines, Laurence Haïm a suivi la campagne jusque dans les Etats les plus reculés du pays, les primaires de chaque camp et les conventions à Cleveland et à Philadelphie. Le débat a rapidement tourné court et viré à l'invective entre les deux candidats, décevant ainsi une partie de l'électorat. La journaliste française cherche à comprendre comment le monde politique américain est devenu une arène où tous les coups sont permis, amplifiés par les réseaux sociaux.

20h45 : **Alcaline**

Toute l'actualité musicale passée en revue grâce à des séquences variées : rencontres, événements, agenda.

21h40 : **Le monde en face**

Après la diffusion du documentaire «Air France, splendeur et turbulences», Marina Carrère d'Encausse ouvre le débat avec ses invités.

21h00 : **La France a un incroyable talent**

Pour cette troisième session d'audition, Hélène Ségara, Kamel Ouali, Eric Antoine et Gilbert Rozon accueillent de nouveaux artistes venus présenter leur numéro et ainsi s'exposer à leur jugement. Au programme, notamment, le retour d'un finaliste de la première saison, le diaboliste Tony Frebourg, qui espère bien aller aussi loin sous les yeux de son fils, à l'origine de sa nouvelle participation à l'émission. Mario Espanol, danseur et acrobate, propose une chorégraphie envoûtante, tandis que Simon, magicien et mentaliste de 11 ans qui ne manque pas d'humour, veut briller devant son idole Eric Antoine. La soirée risque également d'être marquée par la performance de Daav, «performeur champêtre» qui prétend être... un arbre de 42 ans !...

20h55 : **Enquête d'action**

Vitesse excessive, conduite sous l'emprise de l'alcool ou de drogues, les comportements à risque des conducteurs sont à l'origine de deux accidents sur trois. Depuis deux ans, les patrouilles ont pour consigne de redoubler d'efforts en matière de sécurité routière, car le nombre de victimes est en hausse, avec une moyenne de 10 tués et 200 blessés par jour en 2015. En région parisienne par exemple, la traque aux chauffards s'intensifie. Dans les rues de la capitale, la compagnie motocycliste de la préfecture de police ne laisse passer aucune entorse au code de la route. La police peut compter sur différentes techniques pour sanctionner les conducteurs inconscients.



Saison 2016-2017

Les arbitres des différentes disciplines handisports en recyclage

La Fédération algérienne handisport (FAH) organise au profit des arbitres des différentes disciplines, des stages de recyclage en prévision de la saison 2016-2017 qui a été lancée la semaine dernière avec le début du championnat handi-basket (division Une), a-t-on appris ce lundi auprès du président de la commission nationale d'arbitrage, Rabah Halimi.

Les stages déjà effectués ont concerné les disciplines de handi-basket, de volley assis et de goal-ball, en attendant les autres sports, notamment le powerlifting et le football (inadaptés et visuels). «Ce sont des stages de recyclage de deux à trois jours. Ils sont inscrits dans le calendrier de la Fédération qui organise de tels regroupements pour les arbitres, une fois avant le début de la saison et une autre à la fin de la phase aller. Le but est de permettre à nos referees de se mettre à jour quant au nouveau règlement pour chaque sport, afin d'améliorer le niveau général de l'arbitrage», a indiqué le responsable de la commission nationale d'arbitrage à la FAH. Une trentaine d'arbitres dont quatre femmes (officiant dans toutes les divisions de handi-basket),

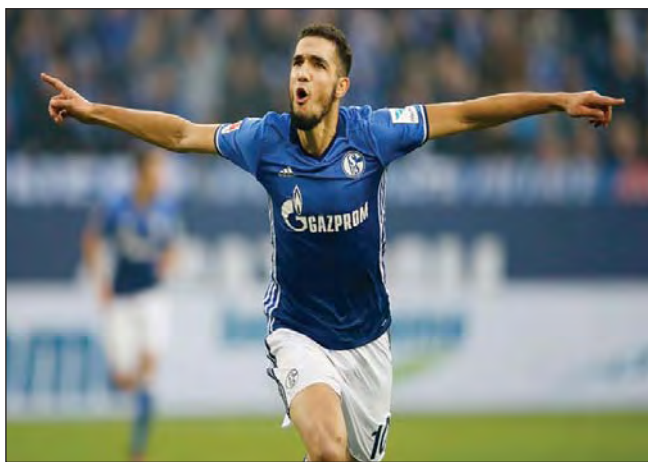


12 dont deux femmes pour le volley assis (pour l'unique division) et autant d'effectif en goal-ball ont pris part aux formations inscrites au programme. Par ailleurs, les arbitres nationaux de powerlifting, une discipline qui suscite de l'engouement au sein des clubs, bénéficieront, début décembre prochain en Algérie, d'un stage de formation international. «Le stage sera encadré par l'arbitre international jordanien Azem qui est en même temps un expert de la Fédération internationale. C'est une opportunité que la Fédération offrira aux arbitres lesquels occupent une place assez prépondérante dans l'évolution de leur discipline», a révélé le même responsable. Les initiatives de la FAH envers les arbitres ne s'arrêteront pas là, puisque l'instance compte organiser fin novembre une cérémonie en l'honneur

des «Chevaliers du sifflet» au cours de laquelle «les meilleurs arbitres des différentes disciplines durant la saison écoulée seront honorés pour leur parcours et les efforts fournis lors d'un exercice riche en enseignements sur tous les plans», a annoncé Rabah Halimi. Ce dernier a révélé aussi que l'équipe nationale de handi-basket (U23) sera appelée à prendre part au championnat d'Afrique de la catégorie, prévu à Durban en Afrique du Sud du 10 au 17 décembre prochain. A cet effet, la Direction technique nationale (DTN) de la FAH va, au cours de cette semaine, désigner un entraîneur qui prendra en charge cette catégorie qui constitue la relève de l'équipe A, championne d'Afrique en titre et qui avait pris part aux derniers Jeux Paralympiques de Rio-2016.

Après 10 journées

Bentaleb meilleur buteur de Schalke 04



L'international algérien, Nabil Bentaleb, est le meilleur buteur de son nouveau club allemand, Schalke 04, en Bundesliga avec quatre réalisations après 10 journées de championnat. Le milieu défensif de la sélection nationale a inscrit son quatrième but dimanche lors de la victoire à domicile contre Werder Bremen (3-1). Bentaleb compte également un but en Europa League, signé jeudi dernier lors du succès à domicile face aux Russes de Krasnodar (2-0), pour le compte de la 4^e journée de la phase de poules. Ce jour-là, le joueur de

22 ans est sorti blessé, donnant des frayeurs au sélectionneur national, le Belge Goerge Leekens, avant le match en déplacement face au Nigeria, samedi dans le cadre de la 2^e journée des qualifications au Mondial-2018. Mais Bentaleb a tenu sa place dimanche dans le onze de départ de Schalke, profitant de la réception de Bremen pour consolider son total de buts. Mais il est loin des co-premiers au classement général des buteurs de la Bundesliga Aubamayang (Dortmund) et Modest (FC Koln) qui comptent 11 buts chacun.

Championnat de Belgique

19 buts algériens après 14 journées

Les joueurs algériens évoluant en championnat de première division belge de football au nombre de cinq s'illustrent depuis le début de cet exercice parvenant à inscrire un total de 19 buts après 14 journées. La palme revient à Idriss Saâdi, l'avant-centre de Courtrai qui compte 9 réalisations, lui ayant permis de prendre la première place au classement des buteurs. Son coéquipier et compatriote, Idir Ouali, en est lui, à trois buts. Les deux joueurs sont à leur première saison en championnat belge après avoir évolué lors de l'exercice dernier en Championship anglaise et Bundesliga allemande, respectivement. Pour sa part, Ishak Belfodil, qui a lui aussi atterri en Belgique au cours de l'intersaison, a inscrit jusque-là trois banderilles, dont la dernière en date dimanche lors de la victoire de son équipe Standard Liège face à Mouscron (2-1). Même moisson pour Sofiane Hanni, meilleur buteur du championnat belge la saison passée sous les couleurs de Malines et qui porte depuis l'été passé le maillot d'Anderlecht. Le dernier buteur algérien dans ce championnat a pour nom Mehdi Terki, auteur d'une seule réalisation, jusque-là, avec son club Lokeren, qui vient d'enregistrer le départ de son entraîneur George Leekens vers la sélection algérienne.



Chronique Sportive

Le dérapage de l'USMA

Par Ali-Bouacida Hamid

Les martyrs de la glorieuse Révolution sont-ils en train de devenir un méprisable fonds de commerce ? Lors de la finale des coupes, l'USMA a remporté haut la main le trophée en battant son rival de toujours le MCA. Une rencontre haute en couleurs et qui a tenu ses promesses sur toute la ligne. On aimerait des matches de la sorte, empreints de sportivité et de liesse. D'autant plus qu'on était un 1er Novembre, date surchargée de symboles. Sauf qu'à bien dévisager les maillots des joueurs de l'USMA, on n'a pas compris l'inscription «Ittihad Echouhada» ! Littéralement «Union des martyrs». Que signifie donc cette formule supposée rendre hommage à nos martyrs ? On aurait tout bonnement compris l'expression «Hommage à nos martyrs» quoique l'hommage en question n'est l'apanage d'aucun club puisque la mémoire de ce pays appartient à tous les Algériens. Mais de là à frapper les maillots de «Union des martyrs», il y a à l'évidence des relents de démagogie et des velléités de récupération. On ne peut pas comme ça être plus Novembriste que les Novembristes et s'il y a un hommage à rendre aux chouchada, il est du côté de cette politique sportive nationale qui remet en selle le football local. Apparemment, ce n'est pas la feuille de route de l'USMA ni des autres clubs d'ailleurs. Ces derniers jours, il y a une véritable ruée vers les entraîneurs étrangers et en ce qui concerne l'USMA justement, à peine le départ de Cavalli consommé, voilà qu'on recrute un certain Put d'abord annoncé au CSC. Illustre inconnu, ce Belge n'a pas spécialement de brillants états de service. Hélas, cette ruée vers les techniciens étrangers est générale et c'est le patron de l'équipe nationale qui a tracé la voie puisque depuis plus de dix ans, les entraîneurs étrangers se suivent avec une constance de métronome. Ainsi, le revenant Leekens vient de se fendre d'une déclaration pour le moins curieuse : «Il n'y a pas de joueurs émigrés et de locaux, dit-il, il n'y a que des Algériens». Sauf qu'à regarder de près la liste, seuls trois joueurs locaux figurent parmi les 23 retenus et ils sont là en tant que remplaçants. Il faut juste rappeler une vérité historique : les chouchada se sont sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie. Entendre par indépendance, politique, économique et...sportive. Pour l'heure, les patrons de clubs continuent à nous faire dépendre de l'étranger. A l'image du président de la FAF qui passe son temps à sillonner les stades d'Europe pour recruter un «expatrié» ou un entraîneur étranger.

A-B.H.

Nigeria-Algérie Ghoulam, Boudebouz, Soudani et Ghezzal La malédiction des blessures s'abat sur les Verts

La sélection algérienne de football, qui a entamé hier les choses sérieuses dans le cadre de son stage à Sidi Moussa (Alger) avant d'affronter le Nigeria samedi prochain à Uyo, aborde sous de mauvais auspices ce rendez-vous qualificatif au Mondial-2018 en raison de l'hécatombe de blessures dont sont victimes plusieurs de ses joueurs.

Quatre éléments importants de l'effectif des Verts sont annoncés incertains, pour blessures, pour le rendez-vous d'Uyo, pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la fête planétaire de Russie. Il s'agit de Fawzi Ghoulam, Ryad Boudebouz, Hilal Soudani et Rachid Ghezzal. Ghoulam et Boudebouz ont rejoint dimanche le quartier général de l'équipe nationale souffrant des adducteurs, eux qui avaient joué l'intégralité des rencontres précédentes de leurs équipes respectives Naples (Italie) et Montpellier (France). Mieux, Boudebouz s'était illustré par un doublé contre l'O Marseille en Ligue 1 française, lui ayant permis d'être désigné meilleur joueur du match. Pour leur part, Soudani et Ghezzal n'ont pu aller au terme des rencontres de leurs clubs, le



Dinamo Zagreb (Croatie) et Lyon (France) respectivement. Le staff médical de la sélection algérienne tranchera, dans les prochaines heures, la participation ou non des quatre joueurs au match face au Nigeria. En revanche, Mehdi Tahrat (Angers/France), touché lui aussi aux adducteurs d'où sa non-convocation pour le précédent match de son équipe en championnat, serait opérationnel pour le rendez-vous de samedi. Auparavant, Adam Ounas (Bordeaux/France), n'a pu honorer sa première convocation à cause d'une blessure contractée en début de semaine passée face à Marseille, le ren-

dant indisponible pour au moins deux semaines. Idem pour Nacereddine Khoualed, le défenseur central de l'USM Alger, victime d'une fracture du péroné lors de la Supercoupe d'Algérie mardi dernier. Il sera inactif pour une période de 4 à 5 mois, a annoncé son club de Ligue 1 après l'opération chirurgicale subie par le joueur. Lors de la première journée des éliminatoires du Mondial-2018, la sélection algérienne avait concédé un nul à domicile face au Cameroun (1-1), tandis que le Nigeria est allé s'imposer en Zambie (2-1), pour le compte du groupe B.

M. Hamdi

Leicester-City Slimani, après 50 jours de disette, renoue avec les filets



L'international algérien, Islam Slimani, muet en championnat d'Angleterre de football (Premier League) depuis le 17 septembre dernier, a renoué avec les filets en marquant l'unique but de son équipe Leicester City qui s'est inclinée à domicile face à West Brom (2-1), dimanche dans le cadre de la 11e journée. Slimani a porté à trois son total de buts en championnat depuis qu'il a rejoint le champion d'Angleterre en titre, le 31 août dernier, en provenance de Sporting Lisbonne (Portugal). L'attaquant algérien compte également un but avec les «Foxes» dans la Ligue des champions d'Europe, un but qu'il a

inscrit face au FC Porto (Portugal), le 27 septembre dernier pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules. Le meilleur buteur en activité des Verts (23 buts) rejoint hier le stage de la sélection algérienne à Sidi Moussa (Alger) en vue de son match en déplacement face au Nigeria, samedi prochain comptant pour la 2e journée des éliminatoires du Mondial-2018 en Russie. Lors de la 1re journée, les Verts avaient concédé le nul à domicile contre le Cameroun (1-1), tandis que les Supers Eagles se sont imposés en déplacement face à la Zambie (2 1).

H.M.

FC Porto 76 minutes de temps de jeu en un mois Brahimi, un véritable dilemme pour Georges Leekens

Non utilisé de nouveau par son entraîneur au FC Porto dimanche soir lors du nul à domicile face au Benfica (1-1), l'international algérien, Yacine Brahimi, rejoint hier le stage de la sélection nationale avec seulement 76 minutes de temps de jeu dans les gambes depuis la précédente rencontre face au Cameroun (1-1), le 9 octobre dernier dans le cadre de la 1re journée des éliminatoires du Mondial-2018. Une maigre moisson pour un cadre des Verts en vue du match en déplacement contre le Nigeria samedi prochain pour le compte de la 2e journée du rendez-vous planétaire en Russie. Et Même s'il a été retenu dans la liste des 18 des Dragons, Brahimi, qui a perdu son statut de titulaire cette saison, a suivi du banc de touche

tout le temps du «Clasico» portugais ayant vu ses camarades concéder le but égalisateur dans le temps additionnel (90+3). Le joueur algérien de 26 ans voit ainsi sa situation toujours non-arrangée, lui qui a vécu le même scénario mercredi passé lors du match gagné à domicile par son équipe face aux Belges du FC Bruges (1-0), pour le compte de 4e journée de la Ligue des champions (Gr. G). En tout, il dispose de 299 minutes de temps de jeu en club depuis le début de cet exercice. Lors de la précédente rencontre des Verts face aux Lions Indomptables, Brahimi avait été incorporé en deuxième mi-temps, payant les frais de la situation délicate qu'il est en train de vivre en club. Il aurait pu en être épargné si son transfert



à Everton (Premier League anglaise) n'avait pas échoué lors du dernier jour du mercato estival (31 août passé). Le nouvel entraîneur national, le Belge Georges Leekens, a prévenu mardi en conférence de presse que les joueurs manquant de temps de jeu étaient appelés à trouver des solutions à leur situation en club.

H.M.

Schalke 04 Bentaleb : «Heureux de marquer pour mon équipe»

Le jeune milieu de terrain de la sélection algérienne, Nabil Bentaleb, continue à s'illustrer en Allemagne sous les couleurs de Schalke 04. Nullement handicapé par la blessure qu'il avait contractée jeudi dernier en Europa League, Bentaleb a inscrit, hier, un but pour son team, vainqueur (3-1) du Werder Brême. Il reste le meilleur buteur de Schalke avec 5 buts, dont 4 en championnat où il a disputé jusque-là 826 minutes, 10 matches dont 9 comme titulaire plus précisément. C'est une statistique impressionnante pour un milieu récupérateur. «C'est une victoire importante. Je suis heureux de marquer un autre but pour mon équipe», a posté Bentaleb sur son compte Twitter. Tous les fans de l'EN espèrent qu'il confirme son ascension lors du choc contre le Nigeria, lui qui va retrouver sa place chez les Verts après avoir raté le dernier grand rendez-vous face au Cameroun dans les éliminatoires du Mondial 2018, en raison d'une suspension pour cumul de cartons.

H.M.

Standard Liège Belfodil inscrit son 3e but

L'ex-international algérien, Ishak Belfodil, a inscrit son troisième but en championnat de 1re division de football en Belgique lors de la victoire à domicile de son équipe Standard Liège face à Mouscron (2-1), dimanche soir dans le cadre de la 14e journée. Belfodil s'était également illustré jeudi dernier en «Europa League» en signant un doublé sur le terrain des grecs de Panathinaïkos (3-0), en match comptant pour la quatrième journée cette compétition. Après une saison ratée aux Emirats arabes unis, qui lui a valu la mise à l'écart de la sélection algérienne, Belfodil est en train de se ressaisir depuis qu'il a rejoint Standard cet été. Le joueur de 24 ans avait porté d'ailleurs à trois son total-buts dans cette la compétition européenne, distancé de deux unités seulement par le duo de tête dans le classement des buteurs, en l'occurrence Aduriz (Athlético Bilbao) et Giuliano (Zenit Petersburg). Le nouvel entraîneur national, George Leekens, qui exerçait dans le championnat belge avant de rejoindre les Verts il y a dix jours, n'a pas tari d'éloges sur Belfodil lors de sa récente conférence de presse à Alger. L'ancien Lyonnais de 24 ans est bien parti pour retrouver sa place en sélection nationale, où il compte deux buts en 14 apparitions, prédisent les observateurs.

H.M.

État de la pelouse du stade d'Uyo La Fédération nigériane de football rassure

La Fédération nigériane de football (NFF) s'est dite «satisfaite» de l'état du terrain du stade d'Uyo après les travaux de réfection effectués en vue du match Nigeria-Algérie du 12 Novembre pour le compte de la deuxième journée des qualifications pour la Coupe du Monde 2018 (groupe B). «L'équipe d'inspection de la Fédération s'est rendue à Uyo et elle a été satisfaite de l'état de la pelouse. Les zones de terrain défectueuses ont été réparées. Le terrain est à 100% prêt pour accueillir le match des Super Eagles contre l'Algérie», a déclaré la NFF. Plusieurs visites d'inspection avaient été effectuées par une équipe conduite par le 1er vice-président de la Fédération nigériane, Seyi Akinwumin, selon la presse locale. Les joueurs de la sélection nigériane avaient exprimé leurs craintes à l'occasion du match contre la Tanzanie (1-0) comptant pour la dernière journée des éliminatoires de la CAN-2017 en raison de la situation «difficile» du terrain. A l'issue de la première journée des qualifications, le Nigeria est leader du groupe B grâce à sa victoire contre la Zambie (2-1) à Ndola, devançant l'Algérie et le Cameroun qui avaient fait match nul (1-1) à Blida.

H.M.

Nigeria-Algérie (J-5) Le compte à rebours a commencé

Moins d'un mois après la contre-performance face au Cameroun, les joueurs de la sélection algérienne ont retrouvé, depuis hier, leur quartier général à Sidi Moussa pour préparer un périlleux déplacement au Nigeria, où ils défieront les Supers Eagles samedi prochain dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial-2018.

Ce sera également l'occasion pour le Belge George Leekens de faire ses premiers pas dans sa deuxième expérience aux commandes techniques des Fennecs. L'homme, qui a succédé au Serbe Milovan Rajevac, dont l'expérience algérienne n'a duré que trois mois, arrive dans un



moment crucial que traverse le «Club Algérie». En effet, après le nul concédé face aux Supers Eagles, un autre faux pas est désormais interdit pour les coéquipiers de Taïder, pour ne pas hypothéquer déjà leurs chances dans la course à une troisième qualification de suite à la fête footballistique planétaire que va abriter dans moins de deux ans la Russie. Il est clair que les quatre jours de stage qu'il va passer avec la sélection nationale seront insuffisants pour

Leekens afin de bien préparer ses nouveaux capés pour la bataille d'Uyo, mais l'intéressé, lui, est arrivé avec de grandes ambitions, et surtout prêt à relever le défi. Il a même confié, lors de sa conférence de presse de mardi dernier, que s'il avait peur, il aurait demandé à ce qu'il prenne les destinées des Verts après le déplacement du Nigeria. Mais comme il a confiance à ce groupe de joueurs, a-t-il dit, il n'a pas hésité à prendre ce risque d'aller d'emblée au charbon. Il est clair,

néanmoins, que l'apport du technicien de 67 ans, qui n'a perdu qu'une seule fois en neuf déplacements en Afrique sous les couleurs de l'Algérie et de la Tunisie, sera beaucoup plus d'ordre psychologique. Il essaiera dès la réunion qu'il tiendra aujourd'hui avec ses capés au Centre technique de Sidi Moussa de les booster et les gonfler à bloc pour aller s'imposer à Uyo.

Hamdi M.

Ligue 1 Mobilis USM Alger Paul Put dirige sa première séance d'entraînement

Le nouvel entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), le Belge Paul Put, a dirigé ce lundi sa première séance d'entraînement au stade Omar-Hamadi, quelques jours après son engagement pour deux saisons en remplacement du Français Jean-Michel Cavalli. Put effectuera ses débuts sur le banc de la formation de Soustara vendredi prochain à l'occasion du déplacement sur le terrain du MC Oran, dans le cadre de la 11^e journée de la compétition. Ancien sélectionneur de la Gambie et de la Jordanie, l'entraîneur Paul Put a été finaliste de la Coupe d'Afrique des nations de 2013 avec le Burkina Faso, et a été sacré champion d'Afrique des moins de 17 ans avec la Gambie. Il s'agit du troisième entraîneur qu'engage l'USMA, le champion d'Algérie en titre, depuis l'intersaison, après Adel Amrouche, parti avant trois jours du coup d'envoi du nouvel exercice, et Cavalli. Le club algérois, récent vainqueur de la Supercoupe d'Algérie remportée le 1^{er} Novembre face au rival du MC Alger (2-0), reste sur une défaite concédée face à l'USM Harrach (2-0) dans le cadre de la 10^e journée du championnat. L'USMA partage le fauteuil de leader conjointement avec l'ES Sétif et le MC Oran avec 19 points chacun.



MO Béjaïa Vers un retrait de confiance au président Attia

Le président du MO Béjaïa, Zahir Attia, pourrait quitter son poste à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire prévue jeudi et à laquelle ont appelé plusieurs actionnaires du club de Ligue 1 algérienne de football avec, à l'ordre du jour, le retrait de confiance au premier responsable du conseil d'administration, a-t-on appris lundi des concernés. Le principal grief retenu contre Attia est sa «gestion unilatérale» du club et son «refus de présenter son bilan financier» aux membres de l'assemblée générale, explique Farid Zizi, ex-porte-parole des actionnaires et qui détient le plus grand nombre d'actions au sein de la société sportive par actions (SSPA) du club phare de la Soummam. Le MOB vient de terminer vice-champion de la Coupe de la Confédération africaine de football après sa défaite dimanche sur le terrain des Congolais du TP Mazembe (4-1), en finale retour (1-1 à l'aller). Malgré ce parcours de premier ordre et ce, pour la première participation internationale des Crabes, l'équipe risque de connaître des lendemains difficiles en championnat où elle occupe la 16^e et dernière place au classement (6 pts), mais avec 4 matchs en moins. «Plusieurs joueurs ne sont pas payés entre 6 à 9 mois, et cela risque de se répercuter négativement sur le parcours de notre équipe en championnat. Nous, en tant qu'actionnaires, avons décidé d'agir pour mettre un terme à cette mauvaise gestion qui expose le club au danger», explique encore Zizi.

Distinction Ghezzal et Boudebouz dans l'équipe type de la semaine



Les internationaux algériens Rachid Ghezzal et Ryad Boudebouz, auteurs de belles prestations lors de la 12^e journée du championnat de France de football avec leurs clubs respectifs, l'Olympique Lyonnais et Montpellier figurent dans l'équipe-type de la semaine du site spécialisé Football365. Les deux joueurs ayant joué un rôle déterminant dans les victoires respectives de leurs équipes, respectivement (2-1) contre le SC Bastia et (3-1)

contre l'Olympique de Marseille ont reçu une note de 8/10 chacun. Ce qui leur a valu une place parmi les onze meilleurs joueurs de la semaine. Ghezzal avait rayonné sur son côté droit, dans un match où l'OL a éprouvé beaucoup de mal pour trouver la faille dans la muraille bastiaise. C'est finalement l'Algérien qui a débloqué la situation, en obtenant un penalty à la 37^e minute, grâce auquel le capitaine Alexandre Lacazette a pu donner l'avantage aux Gones. Malgré sa sortie sur blessure à la 68^e, le frère cadet de l'ancien international, Abdelkader Ghezzal, a été crédité d'une belle prestation dans l'ensemble et a été donc retenu parmi les 11 meilleurs joueurs de la semaine. Idem pour son compatriote Ryad Boudebouz, auteur d'un doublé contre l'Olympique de Marseille (3-1). Le Montpelliérain était dans un grand jour et ça s'est vu sur le terrain, à travers ses dribbles notamment, qui avaient fait des misères aux défenseurs adverses. Outre les deux Algériens, le site football365 a récompensé neuf autres joueurs dont le gardien, Mathieu Michel (Angers), ayant réussi plusieurs arrêts décisifs lors de la 12^e journée. En défense, ce sont Youssouf Sabaly (Bordeaux), Loïc Perrin (Saint-Etienne), Thiago Silva (PSG) et Benjamin Mendy (Monaco) qui ont été retenus, alors qu'au milieu du terrain, Football365 a récompensé Morgan Sanson (Montpellier) et Fabinho (Monaco). Le Monégasque Radamel Falcao et le Parisien Angel Di Maria ont complété ce onze-type de la semaine, ayant été tout aussi décisifs avec leurs clubs respectifs au cours de cette 12^e journée de Ligue 1 française.

5^e édition du Soulier d'Or Condor et «El Khabar Erriadhi» décernent le trophée

La cérémonie du Soulier d'Or algérien a été organisée cette année par le quotidien *El Khabar Erriadhi* à l'hôtel Marriott de Constantine en présence de plusieurs invités d'honneur dont Raymond Domenech, mais aussi Salah Assad et Lakhdar Belloumi. L'international libyen et ex-pensionnaire du MC Oran, Mohamed Zaâbia a reçu dimanche soir à Constantine le trophée de la 5^e édition du Soulier d'Or du quotidien sportif *El Khabar Erriadhi*, au titre de la saison 2015-2016 récompensant le meilleur buteur de la Ligue 1 algérienne de football. Zaâbia (13 réalisations) qui succède au palmarès à l'ex-buteur du MC El-Eulma Walid Derrardja, a reçu sa récompense des mains de l'ancien sélectionneur de l'équipe de France et finaliste du Mondial-2006, Raymond Domenech. Actuellement en stage à Alger avec sa sélection nationale en prévision de son match face à la Tunisie, programmé le 11 Novembre au stade Omar-Hamadi de Bologhine dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial russe de 2018, Zaâbia, qui évolue aujourd'hui à l'Espérance sportive de Tunis, s'est dit «fier» de son parcours avec les Hamraoua, lui qui a connu une première saison difficile en Algérie sous le maillot de la JS Kabylie. Pour sa part, Mohamed-Amine Hamia s'est adjugé le trophée du Soulier d'Argent pour avoir terminé meilleur buteur de la Ligue 2 en inscrivant 15 buts lors du précédent exercice sous les couleurs de l'Olympique Médéa, la conduisant en Ligue 1. Au cours de cette cérémonie à laquelle ont été invités de nombreux sportifs et anciennes gloires de l'équipe nationale de football, d'autres trophées ont été remis aux footballeurs et athlètes ayant brillé l'an passé. Un hommage à titre posthume a été rendu à Mohamed Diabi, ancien président de la Fédération algérienne de football et du MO Constantine, tandis que Mohamed Mhaya et Amar Guotari se sont vu respectivement décerner le trophée du plus ancien dirigeant de foot



algérien et celui d'arbitre. En plus de la remise d'un trophée symbolique aux meilleurs buteurs des deux divisions professionnelles de la saison écoulée, c'était l'occasion de récompenser plusieurs acteurs du sport de toutes les générations. Abderrahmane Benhamadi, président du conseil d'administration de Condor Electronics n'a pas manqué de déclarer à l'inauguration de la cérémonie, l'engagement de Condor envers la promotion et l'encouragement des jeunes talents, des sports et de toutes les valeurs qu'ils inculquent, correspondant entièrement aux ambitions de l'enseigne d'excellence, d'innovation et de développement. Il a aussi donné rendez-vous aux convives pour la prochaine édition, à la ville de Oued Souf.

Ph : L'Echo d'Algérie

Sécurisation des frontières du pays

Plus de 60 quintaux de drogue saisis en deux semaines

Les éléments de l'Armée nationale populaire poursuivent les opérations de sécurisation des frontières du pays, luttant ainsi, contre la criminalité et la contrebande. En deux semaines, ils ont procédé à la saisie de plus de 62 quintaux de drogue.

Ainsi, des gardes-frontières ont saisi, le 5 novembre dernier, au nord de la wilaya de Tindouf - 3° - RM et saisi 5 quintaux de kif traité. Tandis qu'au niveau de la 2° Région militaire, des détachements combinés de l'ANP ont saisi d'importantes quantités de kif traité s'élevant à 12 quintaux et 19 kilogrammes. Toujours dans la même localité, il

a été question de saisir, par les éléments de gardes-frontières et ceux de la Gendarmerie nationale, d'une quantité kif traité s'élevant 6,4 quintaux le 2 novembre dans la wilaya de Tlemcen. Des éléments des gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale de Tlemcen et de Tiaret - 2° - RM ont saisi, le 29 octobre, de grandes quantités de kif traité s'élevant à 5,5 quintaux. Des éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen et de Rélizane - 2° - RM ont arrêté 5 narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 3,8 quintaux. Toujours dans le cadre de la lutte contre la criminalité, un détachement de l'ANP a arrêté, le 1er Novembre, à Oran - 2e RM, un narcotrafiquant et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 4,3 quintaux. Mais la grande



quantité qui s'élève à 23 quintaux a été saisie, le 23 octobre à Aïn Safra. Lors de ces opérations plus d'une vingtaine de narcotrafiquants ont été arrêtés et mises en prison. L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT) avait publié, au mois

d'août dernier, un bilan sur la consommation de drogue en Algérie durant le premier semestre de l'année en cours. Il s'agit de plus de 69 tonnes de résine de cannabis saisies, dont plus de 77 % dans l'Ouest du pays.

N.I.

Célébration de la Journée africaine de la jeunesse

Des jeunes et étudiants africains saluent l'engagement du Président Bouteflika pour la paix et la sécurité

L'engagement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la restauration de la paix et de la sécurité dans en Afrique a été salué lundi par des jeunes et étudiants africains résidant à Alger. «Nous saluons l'action et l'engagement que vous n'avez cessé de mener, dans diverses régions d'Afrique, pour restaurer la paix et la sécurité, afin de favoriser la stabilité, condition fondamentale au développement et à l'émancipation du continent dont vous êtes l'un de ses défenseurs les plus ardents, les plus sincères et les plus écoutés dans les fora internationaux», ont écrit les jeunes Africains dans une lettre adressée au chef de l'Etat à l'issue de leur

réunion à l'occasion de la célébration de la Journée africaine de la jeunesse. La cérémonie de la célébration de cette journée a été organisée conjointement par l'Association nationale des échanges entre jeunes (ANEJ) et le collectif de l'initiative «Agenda 2063». Les jeunes et étudiants africains résidant à Alger ont également rendu un hommage «mérité» au Président Bouteflika pour «son engagement et son dévouement à la cause du continent africain et pour les sacrifices qu'il continue de consentir en faveur de l'émancipation et du développement de l'Afrique et de l'Union africaine, la réhabilitation et l'intégration politique, économique et

sociale du continent». Ils ont tenu, par la même occasion, à exprimer leurs remerciements au Président Bouteflika pour «avoir permis à des milliers d'étudiants africains d'accéder aux universités algériennes dans le seul but d'acquérir le savoir et les connaissances leur permettant une meilleure intégration et participation au développement durable du continent africain». Par ailleurs, les jeunes Africains ont considéré que l'adoption par les chefs d'Etat africains de la date du 1er Novembre comme Journée africaine de la jeunesse est «une reconnaissance à la lutte héroïque du peuple algérien».

Asma H.

Sûreté d'Alger

Saisie de 3kg de cannabis et démantèlement d'une association de malfaiteurs à Bir Mourad Raïs



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi récemment trois kg de cannabis suite au démantèlement d'une association de malfaiteurs composée de quatre individus qui s'adonnaient au trafic de drogue au niveau de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs. L'affaire a été déclenchée suite à une information faisant état de l'existence de deux personnes qui vendaient des stupéfiants au niveau de la cité dans laquelle elles résidaient. La police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs s'est déplacée,

après obtention d'un mandat de perquisition du procureur de la République territorialement compétent, aux domiciles des mis en cause et a procédé à la saisie de 600 g de cannabis. Après investigations, le principal fournisseur a pu être identifié et un plan a été mis au point pour le piéger. Le mis en cause a été arrêté et 2,4 kg de cannabis dissimulés dans les canalisations des eaux du domicile en question ont été saisis et les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention provisoire.

condoléances



Le Directeur Général de L'Echo d'Algérie, **MERAOU Tewfik** et l'ensemble du personnel du journal présentent à la famille du défunt **HADABI Abdelkader Mahieddine**, Chef de Cabinet du Ministère de l'Industrie et des Mines, leurs sincères condoléances.

Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

Téléphonie

Une progression de 22% pour les 9 premiers mois de l'année 2016

Algérie Telecom Mobile et Mobilis réalisent sur les 9 premiers mois de 2016, un chiffre d'affaires de 90,6 milliards de dinars contre 74,3 milliards pour la même période de 2015 soit une hausse de +22%. Le nombre total d'abonnés s'est établi au 30 septembre 2016 à 17,5 millions en augmentation de 6,25% par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2015. Le parc des abonnés post-payés est passé de 1 012 301 clients à 1 447 669 clients, soit une

évolution de + 43% et cela grâce à l'offre WIN lancée en avril 2016. A noter que le parc des abonnés 3G constitue désormais 60% des clients de l'opérateur public, ce qui dénote l'engouement du marché pour l'utilisation grandissante de la Data sur son réseau. Le résultat brut d'exploitation avant impôts et amortissements a connu une augmentation de +70%. Avec le début de la commercialisation des offres 4G à partir du 1er octobre 2016 sur les 3

wilayas obligatoires que sont Ouargla, Oran et Alger suivies bientôt par les 11 wilayas supplémentaires, le renforcement du déploiement de la 3G sur l'ensemble du territoire national et la poursuite de la commercialisation des offres Smartphones Made In Bladi, ces résultats sont appelés à améliorer encore davantage la performance de l'entreprise ATM Mobilis pour la maintenir dans sa position de leader du marché.

